

Palmier dattier des oasis tunisiennes



Abdelaziz Kacem
La révolte d'octobre

N° 185 - Octobre 2026 - 6 DT • www.leaders.com.tn

Leaders

Photovoltaïque

Produire beaucoup plus, beaucoup plus vite



Le Royaume hachémite d'Irak



BEN JANNET & CO
1986

BOULEVARD PRINCIPAL, LES BERGES DU LAC 1 - TÉL +216 71 860 475
RUE LAC VICTORIA, LES BERGES DU LAC 1 - TÉL +216 71 963 555
TUNIS CITY «GÉANT» - TÉL +216 70 836 224
MALL OF SFAX - SFAX - TÉL +216 36 249 092
MALL OF SOUSSE - TÉL +216 36 233 376



Leaders

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Taoufik Habaieb

CONTRIBUTEURS

• Mohamed Naceur Ammar • Anouar Attia • Walid Bel Hadj Amor • Mohamed El Aziz Ben Achour • Rafaa Ben Achour • Yadh Ben Achour • Dr Hatem Ben Jemaa • Monia Ben Jémia • Haykel Ben Mahfoudh • Ridha Bergaoui • Aymen Bouali • Mourad Bourehla • Mohamed Larbi Bouguerra • Mohamed Derbal • Hakim El Karoui • Élyès Ghariani • Samy Ghorbal • Mohamed Ali Halouani • Afef Hammami Marrakchi • Fatma Hentati • Ferhat Horchani • Mohamed Ibrahim Hsairi • Mohamed Jaoua • Elyès Jouini • Abdelaziz Kacem • Mohamed Kerrou • Mohamed Kilani • Salsabil Klibi • Hatem Kotrane • Ammar Mahjoubi • Habib Mallakh • Anis Marrakchi • Maledh Marrakchi • Samir Marrakchi • Radhi Meddeb • Mansour Moalla • Khadija Moalla • Ahmed Ounaïes • Slaheddine Sellami • Riadh Zghal • Dr Sofiène Zribi

CONCEPTION & REALISATION

Ahmed Cherni
(Directeur Artistique)

Raïd Bouaziz
(Designer)

PHOTOS

Mohamed Hammi - DR

MARKETING & COMMUNICATION

Mohamed Taïeb Habaieb
(Système & Organisation)

APPUI

Habib Abbassi • Lamia Alayet • Leïla Mnif • Khouloud Kefi • Hamdi Mzoughi • Chaouki Riahi

IMPRESSION
Simpact

PR Factory

Ennour Building, Cité des Sciences,
BP 200, 1082 Tunis Mahrajène, Tunisie
Tel.: 71 232 111 / Fax: 71 750 333
• abonnement@leaders.com.tn
• marketing@leaders.com.tn
• redaction@leaders.com.tn
www.leaders.com.tn

Sommaire

Editorial

3 • Prendre conscience et anticiper
Par Taoufik Habaieb

Opinion

14 • La demande sociale pour la science et la technologie, un levier de développement inclusif
Par Riadh Zghal

Nation

17 • Quand la mémoire s'efface, l'appartenance s'affaiblit
Par Aymen Bouali

En couverture

22 • Photovoltaïque : Produire beaucoup plus, beaucoup plus vite

Chronique

30 • La révolte d'octobre
Par Abdelaziz Kacem

International

34 • Le 7 octobre : La faillite de Netanyahu
Par Mourad Bourehla

38 • Midterms américaines : Quand la bataille du Congrès devient une affaire de puissance
Par Mourad Bourehla

Agriculture

44 • Réconcilier le Tunisien avec l'eau du robinet
Par Ridha Bergaoui

54 • Palmier dattier des oasis tunisiennes : Quand l'épuisement des nappes devient la principale menace
Par Ridha Bergaoui

Société

62 • Octobre, quant la culture retrouve un autre rythme

64 • Mariam Chaieb : Construire des liens entre la Tunisie et le Japon

72 • Le Royaume hachémite d'Irak
Mohamed-El Aziz Ben Achour

79 • Et on se remet en mouvement...

80 • Rachid Sabbagh : Le haut magistrat et le ministre de la Défense

82 • Moncef Achour : Un pionnier des ponts et chaussées

83 • Mohamed Salah Arfaoui : Un bâtisseur de grands projets

84 • Mohamed Garfi : Il a élevé la musique tunisienne à de hauts niveaux

Billet

88 • Le temps selon Einstein…et Oum Kalthoum
Par Aymen Bouali





HENRY CAVILL

*L'élégance est une attitude

*Elegance is an attitude**

LONGINES



THE LONGINES
MASTER COLLECTION

BEN JANNET & CO
1986

Boulevard Principal • Les Berges du Lac 1 • Rue Lac Victoria
Tunis City "Géant" • Mall of Sfax • Mall of Sousse



Prendre conscience et anticiper

• Par Taoufik Habaieb

Naviguer dans un monde **incertain** devient encore plus compliqué. Il en va pour les individus, comme pour les entreprises ou les pays. L'instabilité devient la normalité.

Comment ne pas se contenter de réagir, mais apprendre à anticiper ? De nouvelles règles de gouvernance s'imposent. Sécuriser ses fondamentaux en eau, énergie et alimentation, quitte à reléguer la croissance en deuxième position, diversifier ses partenariats pour ne dépendre d'aucun marché, d'aucun secteur, d'aucun modèle économique, et accélérer l'exécution de ses plans s'érigent en impératifs majeurs.

Tenir fermement le gouvernail et garder le cap n'est guère aisé. C'est face à l'imprévu que se révèlent les compétences et se confirment les décisions appropriées. La Tunisie a su gérer des moments difficiles et faire preuve de résilience. Elle doit y persévérer.

Préserver les équilibres financiers constitue une priorité. Sur les marchés internationaux, les cours des produits que nous importons ne cessent de flamber. Nos finances publiques sont ainsi mises à rude épreuve. Maîtriser la balance commerciale, concentrer la dépense publique sur l'essentiel et promouvoir l'investissement, en augmentant la compétitivité du site Tunisie, sont cruciaux.

Face à l'incertitude, le plan de développement 2026-2030 gagnerait à épouser un rythme soutenu. Le succès de cette dynamique repose sur deux leviers indissociables : le choc de simplification administrative et le sursaut des investissements.

La question de l'infrastructure est importante. Entre réhabilitation, modernisation, renforcement et extension : les chantiers sont nombreux. Routes, ponts et chaussées, réseau ferroviaire, ports et aéroports, barrages et équipements hydrauliques, centrales et réseaux électriques, établissements d'enseignement, équipements collectifs et autres exigent prise en charge en études et financements. Les montants sont très élevés. Des priorités ont été mentionnées dans le plan. L'exécution est à accélérer.

Tout est interconnecté. L'infrastructure détermine la sécurité de l'eau, de l'énergie et de la production agricole. Le routier, comme le maritime et l'aérien, impacte en plus les exportations et le tourisme. L'efficience de l'administration se mesure à la célérité avec laquelle on répond à ces besoins dans leur interdépendance.

Le rôle des Tunisiens est majeur. Rationaliser la consommation, maîtriser l'utilisation de l'eau, de l'électricité et des hydrocarbures, préserver les biens publics et se mouler dans des valeurs d'anti-gaspillage et de respect de la nature, ne sont que l'énoncé d'une nouvelle culture.

L'ère de l'opulence et de la surabondance est définitivement révolue. Nous basculons dans le temps de la rareté et de la responsabilité.

Sachons en prendre conscience, renforcer nos fondamentaux et anticiper.

T.H.

Chronologie septembre 2026

1er septembre

• Le président de la République, Kaïs Saïed, reçoit le ministre allemand des Affaires étrangères, Johann Wadephul, en visite en Tunisie.
• Tunisie-Allemagne : signature de plusieurs conventions de partenariat pour une valeur de 100 millions d'euros.
• Le ministre des Affaires étrangères, de la Migration et des Tunisiens à l'étranger, Mohamed Ali Nafti, reçoit le nouvel ambassadeur de la République Islamique du Pakistan en Tunisie, Dr Najeeb Samie.
• Sur instructions du Président de la République, Kaïs Saïed, Mohamed Ben Ayed, secrétaire d'État auprès du ministre des Affaires étrangères, de la Migration et des Tunisiens à l'étranger, conduit la délégation tunisienne participant à la réunion de haut niveau célébrant le 65⍰ anniversaire de la tenue de la première conférence du Mouvement des non-alignés, organisée à Belgrade.
• La Banque centrale de Tunisie promulgue sa circulaire n° 2026-08 fixant les règles pour l'attribution des crédits sur l'honneur.

2 septembre

• Le président de la République, Kaïs Saïed, a eu un entretien téléphonique avec le président du Conseil présidentiel libyen, Mohamed El-Menfi.
• Le ministre des Affaires étrangères, de la Migration et des Tunisiens à l'étranger, Mohamed Ali Nafti, reçoit Madame Dewi van de Weerd, qui lui a remis une copie figurée de ses lettres de créance en qualité d'ambassadrice du Royaume des Pays-Bas en Tunisie.
• La Banque centrale de Tunisie et le Conseil du marché financier signent une convention de coopération et d'échange d'informations destinée à renforcer la coordination entre les deux autorités de supervision du secteur financier tunisien. La convention a été signée par Fethi Zouhair Nouri, gouverneur de la BCT, et Hatem Smiri, président délégué du CMF.

4 septembre

• Le ministre de l'Intérieur, Khaled Nouri, préside les festivités marquant la célébration du 70e anniversaire de la création de la Garde nationale, en présence du secrétaire d'Etat à la Sûreté nationale, Sofiane Bessadok, et du directeur général commandant de la Garde nationale, Hassine Gharbi.
• Les transferts des Tunisiens résidant à l'étranger (TRE) et les recettes touristiques ont généré plus de 11,66 milliards de dinars à fin août 2026. Ces deux importantes sources de devises ont progressé de 568,9 millions de dinars, soit 5,13% par rapport à la même période de 2025.

5 septembre

Le ministère de l'Industrie, des Mines et de l'Énergie annonce l'autorisation de 309 projets de centrales solaires photovoltaïques d'une capacité totale de 455 MW.

6 septembre

Le ministre des Affaires étrangères, de la Migration et des Tunisiens à l'étranger préside la délégation tunisienne participant à la 166e session ordinaire du Conseil de la Ligue des États arabes au niveau ministériel, au Caire.

7 septembre

Le secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, de la Migration et des Tunisiens à l'étranger, Mohamed Ben Ayed, reçoit Son Excellence Nguyen Nam Duong qui lui a remis une copie figurée de ses lettres de créance en sa qualité de nouvel ambassadeur du Vietnam en Tunisie avec résidence en Egypte.

8 septembre

• Le président de la République, Kaïs Saïed, reçoit le nouveau secrétaire général de la Ligue des États arabes, Nabil Fahmy, en visite à Tunis.
• Une délégation tunisienne conduite par Salah Salhi, directeur général de la migration et des Tunisiens à l'étranger au ministère des Affaires étrangères, de la Migration et des Tunisiens à l'étranger, participe au Forum des communautés des États membres de l'Organisation de la coopération islamique (OCI).

9 septembre

• Sur instructions de Son Excellence le Président de la République, Kaïs Saïed, Mohamed Ali Nafti, ministre des Affaires étrangères, de la Migration et des Tunisiens à l'étranger, présente les condoléances du Chef de l'État au Roi Haakon VII, Roi de Norvège, aux membres de la Famille Royale, au ministre des Affaires étrangères norvégien, Espen Barth Eide, ainsi qu'à plusieurs membres du gouvernement norvégien, à l'occasion de sa participation aux funérailles d'Etat du regretté Roi Harald V, qui se sont tenues à la Capitale norvégienne Oslo.
• Le ministre de l'Intérieur, Khaled Nouri, préside la réunion de la commission nationale de prévention et de lutte contre les catastrophes, dans le cadre des préparatifs visant à renforcer la capacité du dispositif national à faire face aux éventuelles perturbations météorologiques.

10 septembre

• Le président de la République, Kaïs Saïed, préside une réunion consacrée à la rentrée scolaire et universitaire, en présence du ministre de l'Intérieur, Khaled Nouri, du ministre des Affaires sociales, Issam Lahmar, du ministre de l'Éducation, Noureddine Nouri, du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Moncef Belaïd, et du ministre de l'Emploi et de la Formation professionnelle, Riadh Chaoued.

11 septembre

Le ministre des Affaires étrangères, de la Migration et des Tunisiens à l'étranger, Mohamed Ali Nafti, reçoit l'ambassadeur de Suisse à Tunis, Joseph Renggli, qui lui a rendu une visite d'adieu à l'occasion de la fin de sa mission en Tunisie.

14 septembre

• Le ministre des Affaires étrangères, de la Migration et des Tunisiens à l'étranger, Mohamed Ali Nafti, s'entretient avec son homologue yéménite, Mme Afrah Al-Zouba, de la situation au Yémen.
• Nafti reçoit Son excellence Markku Lampinen, nouvel ambassadeur de la République de Finlande en Tunisie.
• Le ministre de la Défense nationale, Khaled Shili, effectue une visite sur le terrain au 52e régiment des commandos marins à Sfax.

15 septembre

• Le Président de la République, Kaïs Saïed, reçoit la cheffe du gouvernement, Sarra Zaafrani Zenzri, et le ministre de l'Economie et de la Planification, Samir Abdallah, pour le projet de loi de finances de l'année 2027.
• Mohamed Ali Nafti s'entretient avec son homologue omanais, Badr Bin Hamad Al Busaidi, au sujet des relations bilatérales et des derniers développements dans la région.

16 septembre

Le ministre de la Défense nationale, Khaled Sehili, reçoit le commandant de la Sixième flotte américaine, le vice-amiral Jeffrey Anderson, en visite en Tunisie à l'occasion de l'exercice naval multilatéral Phoenix Express 26.

17 septembre

Le Président de la République, Kaïs Saïed, reçoit Mustapha Ferjani, ministre de la Santé, afin d'évaluer l'avancement de plusieurs projets dans le secteur de la santé à travers le pays.

18 septembre

Le ministre de la Défense nationale, Khaled Sehili, honore un groupe de sportifs et d'entraîneurs militaires.

20 septembre

Mohamed Ali Nafti, ministre des Affaires étrangères, de la Migration et des Tunisiens à l'étranger, préside la délégation tunisienne participant aux travaux du segment de haut niveau de la 81e session de l'Assemblée générale des Nations unies, à New York.

21 septembre

Le Président de la République, Kaïs Saïed, reçoit les lettres de créance de trois nouveaux ambassadeurs étrangers accrédités en Tunisie :
• Kulu Haruna Abubakar, ambassadrice de la République fédérale du Nigeria,
• Abdullah bin Hamad Al-Buraithan, ambassadeur du Royaume d'Arabie saoudite
• Mohamed El Hacen Boukhreiss, ambassadeur de la République Islamique de Mauritanie.

23 septembre

• Le chef de l'Etat, Kaïs Saïed, reçoit l'ambassadeur de la Confédération suisse en Tunisie, Josef Renggli, à l'occasion de la fin de sa mission.
• Kaïs Saïed appelle à renforcer le rôle des banques et à lutter contre la hausse des prix, lors d'une réunion tenue avec la cheffe du gouvernement, Sarra Zaafrani Zenzri, et le gouverneur de la Banque centrale de Tunisie (BCT), Fethi Zouhair Nouri.
• La Tunisie achemine une cargaison d'aide médicale en République démocratique du Congo dans le contexte de la propagation de l'épidémie d'Ebola.
• Le président du Haut Comité de contrôle administratif et financier (Hccaf), Imed Hazgui, réaffirme l'engagement de la Tunisie en faveur de la lutte contre la corruption, lors des travaux de la sixième session de la Conférence des États parties à la Convention arabe de lutte contre la corruption, tenue à Doha
• Les exportations tunisiennes d'huile d'olive ont atteint 381,2 mille tonnes entre novembre 2025 et août 2026, en hausse de 50,8 % par rapport à la saison agricole précédente.

24 septembre

• Remise officielle du certificat d'inscription de Sidi Bou Saïd au patrimoine mondial de l'Unesco.
• La directrice de l'Institut Pasteur de Tunis rencontre le directeur exécutif du Centre africain d'excellence pour les marchés inclusifs
• Six médecins tunisiens élus au Conseil régional de l'Ordre des médecins de Paris.

BIAT

Engagés
avec vous

La BIAT, à vos côtés à chaque pas

Engagée depuis plusieurs années dans le soutien à la course à pied, la BIAT renouvelle son partenariat avec Run In Carthage à l'occasion de sa 10ème édition qui sera organisée le 4 octobre 2026.
À travers ce partenariat, la BIAT accompagne un événement devenu un rendez-vous incontournable pour les passionnés de running dans le cadre historique de Carthage.
Cette édition anniversaire marque dix années de partage et d'émotion autour de la course à pied.

RUN IN CARTHAGE



www.biat.com.tn



CARTE ASSURANCES | L'avenir avec assurance

www.carte.tn

Nominations







Ministère des affaires culturelles

1 • Khaled Kchir
directeur de la 41e édition du Salon international du livre de Tunis

Groupe Rose Blanche

2 • Yassine Ben Abdallah
Directeur général adjoint de Pâtes Warda, filiale de Rose Blanche Group.

Comité Tunisie des conseillers du commerce extérieur de la France (CCE)

3 • Mélanie Lefebvre
Nouvelle présidente des conseillers du commerce extérieur de la France en Tunisie

Élections



Amine Mougou
Nommé directeur exécutif de l'Union nord-africaine de football (Unaf). Il a officiellement pris ses fonctions le 21 septembre 2026 et a été reçu au siège de la Fédération égyptienne de football par le président de l'Unaf, Hany Abo Rida.

Culture



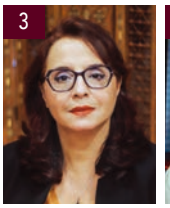
• **Le théâtre tunisien s'est distingué au Caire lors de la 33e édition du Festival international du théâtre expérimental.** La pièce « La Moda – Show off » a permis à la Tunisie de remporter deux distinctions dans la compétition officielle:
• Taher Issa Ben Larbi, lauréat du prix de la meilleure mise en scène
• Amir Dridi, sacré meilleur acteur.



Distinctions









1 • Fethi Zouhir Nouri
Gouverneur de la Banque centrale de Tunisie (BCT), élu membre du conseil d'administration de l'Institut monétaire africain (IMA).

2 • La Professeure Salma Abid Mnif
Professeure d'enseignement à la faculté de Droit et des Sciences politiques de Tunis, nommée à la tête de la Chaire Alecso pour la responsabilité sanitaire et environnementale, pour un mandat allant d'août 2026 à août 2031.

3 • La Professeure Amel Hamza Chafai
Sélectionnée comme experte au sein de la quatrième édition de l'Évaluation mondiale des océans des Nations unies, pour la période 2026-2030.

4 • Mehdi Benna
Chercheur tunisien et scientifique planétaire à la Nasa, dirige le projet Lunar Environment Monitoring Station (LEMS-A3), en qualité de chercheur principal (Principal Investigator), dans le cadre de la mission Artemis III.

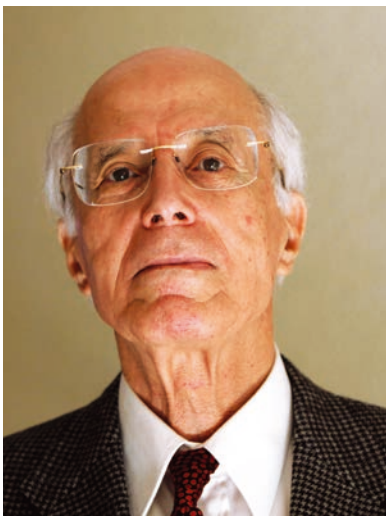
• **Treize étudiants de l'École nationale supérieure d'ingénieurs de Tunis** (Ensit) ont été sélectionnés pour participer à un programme international d'une année en Chine, dans le cadre de la coopération entre l'Ensit et Changzhou Vocational Institute of Mechatronic Technology (CZIMT).



• **L'association d'amitié Tunisie-Japon (Aatuja)** reçoit le Prix du ministre des Affaires étrangères du Japon pour l'année 2026, en reconnaissance de sa contribution au renforcement des relations d'amitié et de compréhension mutuelle entre la Tunisie et le Japon.



L'an 1952, le premier recours de la Tunisie à l'ONU



C'est un « acte d'Etat » où la Tunisie s'est mise pour la première fois en parité avec la France, devant le Conseil de sécurité de l'ONU, pour dénoncer la colonisation et revendiquer sa pleine souveraineté. Le 14 janvier 1952, deux ministres du gouvernement M'hammed Chenik, Salah Ben Youssef et Mohamed Badra, déposent au secrétariat général des Nations unies, siégeant au Palais Chaillot à Paris, une «*requête du gouvernement tunisien au sujet d'un différend qui l'oppose au gouvernement de la République française.*» La surprise est totale. La « question tunisienne » engage son internationalisation et ouvre le premier débat au Conseil de sécurité sur la décolonisation.

Non seulement elle fera date, mais elle pave la voie à une revendication profonde de lutte pour l'indépendance en Afrique, mais aussi en Asie. C'est le récit minutieux de cette initiative tunisienne mûrement réfléchie et soigneusement préparée depuis des années et de son contexte arabe et international que nous livre l'ambassadeur Ahmed Ounaïes, dans un ouvrage abondamment documenté. Sous le titre de «*L'an 1952, le premier recours de la Tunisie à l'ONU*», publié par Beït al-Hikma, sur plus de 700 pages, l'auteur restitue «*l'esprit d'une époque*» et rapporte des documents édifiants puisés



notamment dans les archives des Nations unies. On y apprend non seulement une partie peu connue de ce premier recours devant le Conseil de sécurité, mais aussi les changements qui finiront par s'imposer à l'ONU et la succession rapide des indépendances. L'analyse des procédures, des débats et des résolutions constitue également un précis de diplomatie.

Dar El Hout : un centenaire célébré en timbres-poste

Principal musée tunisien consacré à la mer, le musée océanographique de Salammbô, plus connu sous l'appellation de Dar El Hout, célèbre cette année le 100e anniversaire de son ouverture. Il a été construit en 1924 sur un site décrit comme l'un des plus beaux et plus symboliques de Tunisie : celui où se trouvent les ruines de ce que fut dans l'antique Carthage le palais des Suffètes de la Mer. Ce lieu d'histoire et de science, qui a bénéficié de nombreux travaux de rénovation, s'inscrit dans le sens de la conservation du patrimoine maritime national.

A l'occasion de ce centenaire, la Poste tunisienne a émis le 22 septembre 2026 deux timbres-poste. Le premier, d'une valeur faciale de 0.750 D, est l'œuvre de Souhir Charfi. Le second, d'une valeur faciale de 1D, a été conçu par Hela Ben Cheikh.



ATB

البنك العربي لتونس



Vivez l'exception au quotidien avec le pack World Elite

Pour plus d'infromations !

@ArabTunisianBank

www.atb.tn

Adresse Agence Elite:
Rue de la feuille d'Erable Lac 2

nouvelair | Be there





Rim Makhloufi à la tête de Nadi El Assil

Passage de témoin à la présidence de l'Association du Festival Nadi El Assil de musique maghrébine. Après de laborieuses années marquées par des manifestations réussies, Wafa Zahaf confie les rênes à Rym Makhloufi Chaabane. Le nouveau comité compte Houcem Boudeya, Ala Eddine Feki, Feriel Bouhlila, Rakia Sellami, Mohamed Rekik et Anis Baklouti.

Nadi El Assil s'est taillé une place de choix dans la musique tunisienne et maghrébine, se distinguant par des concerts de très haut niveau. Le festival annuel qu'il organise accueille des troupes de renommée venant des divers pays du Maghreb.



Décès



1 • **Rachid Sabbagh**
96 ans, magistrat, ancien ministre de la Défense (13 mars 2013-29 janvier 2014), ancien premier président de la Cour de cassation et du Tribunal administratif.

2 • **Mohamed Salah Arfaoui**
71 ans, ingénieur, ancien ministre de l'Equipement, de l'Habitat et de l'Aménagement du territoire.

3 • **Moncef Achour**
Ingénieur centralien, ancien directeur général des Ponts et chaussées au ministère de l'Equipement et de l'Habitat.

4 • **Skander Ounaïes**
66 ans, économiste, professeur d'Université, ancien conseiller économique au Fonds souverain du Koweït Kuwait Investment Authority (KIA).

5 • **Mohamed Bellagi**
Ancien ambassadeur de Tunisie à Khartoum, Doha et Moscou, directeur général de l'information et secrétaire général de la faculté des Lettres et des Sciences humaines.

6 • **Lazhar Sta**
Ingénieur, président d'un groupe d'entreprises.

7 • **Mohamed Garfi**
78 ans, musicologue

8 • **Hatem Mosbah**
Ancien colonel-major de la Garde nationale. Il avait accompli une mission de haut niveau sous les Casques bleus des Nations unies en République de Centrafrique.

9 • **Hédi Jelassi**
Ancien rédacteur en chef au journal La Presse, membre fondateur de la Société astronomique de Tunisie.







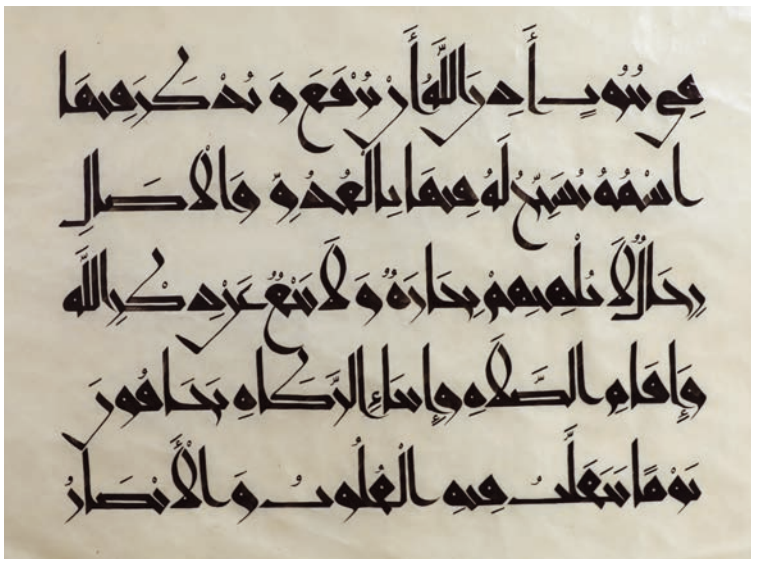
Amor Jomni célèbre la calligraphie arabe à Paris

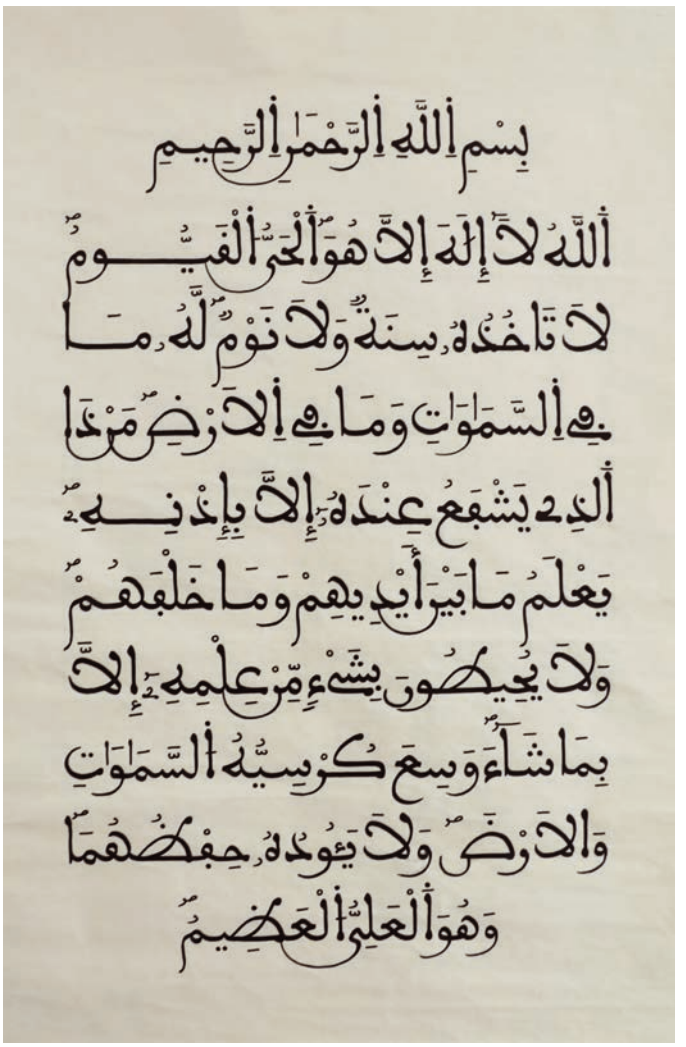
Ses talents de calligraphe et ses œuvres sont appréciés dans de nombreux pays, jusqu'en Chine. C'est à Paris qu'Amor Jomni vient d'être célébré et de vivre une expérience originale. A la faveur de son centenaire (1926-2026), la Grande Mosquée de Paris a créé un concours international de calligraphie arabe afin de mettre en valeur un patrimoine très riche qui vient souligner un siècle de rayonnement spirituel, culturel et artistique de l'institution. Amor Jomni a présidé le jury.

La proclamation des résultats, samedi 19 septembre 2026, lors d'une cérémonie à la Grande Mosquée de Paris, a distingué 30 lauréats issus de 32 pays. C'est ainsi que deux Tunisiennes ont été à l'honneur : Selma Ben Ammar a remporté le premier prix pour la catégorie Maghribi et Chaïma Tliba, le deuxième prix ex æquo, pour la catégorie Kufi.

Pour l'ensemble de son œuvre, Amor Jomni a été de son côté célébré à cette occasion et invité à participer à des séances de calligraphie devant un public nombreux. Un exercice où il excelle. Au cœur du Quartier Latin et au sein de la Grande Mosquée, il a fait merveille.




فِي بُيُوتٍ أَذِنَ اللَّهُ أَنْ تُرْفَعَ وَيُذْكَرَ فِيهَا
اسْمُهُ يُسَبِّحُ لَهُ فِيهَا بِالْغُدُوِّ وَالْآصَالِ
رِجَالٌ لَا تُلْهِيهِمْ تِجَارَةٌ وَلَا بَيْعٌ عَنْ ذِكْرِ اللَّهِ
وَإِقَامِ الصَّلَاةِ وَإِيتَاءِ الزَّكَاةِ يَخَافُونَ
يَوْمًا تَتَقَلَّبُ فِيهِ الْقُلُوبُ وَالْأَبْصَارُ


بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَٰنِ الرَّحِيمِ
اللَّهُ لَا إِلَٰهَ إِلَّا هُوَ الْحَيُّ الْقَيُّومُ
لَا تَأْخُذُهُ سِنَةٌ وَلَا نَوْمٌ لَّهُ مَا
فِي السَّمَاوَاتِ وَمَا فِي الْأَرْضِ مَنْ ذَا
الَّذِي يَشْفَعُ عِنْدَهُ إِلَّا بِإِذْنِهِ
يَعْلَمُ مَا بَيْنَ أَيْدِيهِمْ وَمَا خَلْفَهُمْ
وَلَا يُحِيطُونَ بِشَيْءٍ مِّنْ عِلْمِهِ إِلَّا
بِمَا شَاءَ وَسِعَ كُرْسِيُّهُ السَّمَاوَاتِ
وَالْأَرْضَ وَلَا يَئُودُهُ حِفْظُهُمَا
وَهُوَ الْعَلِيُّ الْعَظِيمُ





La demande sociale pour la science et la technologie, un levier de développement inclusif

• Par Riadh Zghal

L'investissement en éducation et formation, à lui seul, ne produit pas nécessairement les retombées économiques et sociales attendues s'il n'y a pas une demande sociale pour la science et la technologie. Lorsque l'intérêt pour la science et la technologie (ST) se réduit aux biens de consommation et l'engouement pour les diplômes, cela ne change quasiment rien sur une situation économique et sociale problématique. En revanche, le recours au quotidien au savoir scientifique comme nécessité, comme source d'innovation technologique et pour le décideur comme domaine stratégique à considérer dans la planification des politiques à moyen et long terme, servira de levier de développement durable.

La demande sociale pour la science et la technologie n'est pas une tendance spontanée largement partagée par la population nationale mais peut faire l'objet d'un choix politique délibéré agissant comme levier de développement économique et de souveraineté nationale. Pour cela, l'Etat donne l'exemple d'abord en soumettant ses choix politiques à des considérations de savoir. Ce n'est pas seulement le savoir dont disposerait un gouvernement de technocrates mais aussi les savoirs théoriques les plus actuels dont disposent les universitaires ainsi que la connaissance, produit de leurs recherches empiriques sur le territoire national, celle formée par l'expérience dans les divers domaines quel que soit le niveau éducatif de praticiens qui exercent des activités, tout en innovant ou en mettant à profit de façon judicieuse un héritage de savoirs traversant les générations tout en étant opérationnel.

Le besoin social de sciences et de technologie se manifeste par les choix stratégiques de l'Etat, l'investissement public et privé dans la recherche scientifique et la recherche et développement. Il apparaît dans les modes de gestion des entreprises et des institutions sociales et gouvernementales à travers la tendance et la capacité à tirer profit des potentialités du capital intellectuel disponible pour assurer une gouvernance performante, créer de la valeur, et réaliser divers objectifs, notamment les plus ambitieux. Si l'intérêt pour la science se réduit à la course aux diplômes sans opportunités ni capacités de traduire les savoirs acquis en actions productives —en réalité les deux vont ensemble— faute d'une culture nationale où la valorisation du capital intellectuel et la demande sociale pour la science et la technologie occupent peu d'espace dans les représentations collectives, alors s'ouvre la porte au chômage structurel des diplômés, la fuite des compétences et la sous-performance généralisée entretenue par le gaspillage du capital humain national formé au prix de lourds investissements financiers et des efforts incommensurables. En réalité, la demande pour la science et la technologie est une affaire de politique, d'acteurs sociaux, d'institutions, de culture, bref de société…

A cet égard, l'expérience de la Chine qui, en quelques années est passée du statut de pays pauvre du Tiers Monde à celui de la seconde grande puissance économique du monde, demeure édifiante. D'une décennie à l'autre, la Chine a orienté sa stratégie de développement économique et social d'abord vers l'industrialisation et le passage d'une économie extractive à une économie productive, puis vers le développement des technologies de l'information et de la communication conduisant progressivement vers l'assurance d'une souveraineté scientifique et technologique, les deux étant inséparables

> ...Ce n'est pas seulement le savoir dont disposerait un gouvernement de technocrates mais aussi les savoirs théoriques les plus actuels dont disposent les universitaires ainsi que la connaissance, produit de leurs recherches empiriques sur le territoire national, celle formée par l'expérience dans les divers domaines quel que soit le niveau éducatif de praticiens qui exercent des activités, tout en innovant ou en mettant à profit de façon judicieuse un héritage de savoirs traversant les générations tout en étant opérationnel...

de la souveraineté nationale dans une économie mondiale où l'innovation technologique a transformé les termes de la concurrence.

Si l'on admet que la science et la technologie se développent selon une demande sociale et politique, on comprend aisément pourquoi dans l'histoire, ce sont les époques d'essor civilisationnel qui ont connu le plus d'inventions et l'émergence d'un statut privilégié du savant. La science, produit social, répondant à une demande sociale, est influencée par la structure de la société, ses valeurs, ses processus de fonctionnement social, économique et politique reflétant ses besoins. Or comme l'écrivait Engels : *«Si la société a des besoins techniques, ceux-ci feront plus progresser la science que dix universités.»*

La demande pour la science peut être freinée par les bas revenus par tête d'habitant et, partant, par la modestie des exigences des citoyens relatives à la qualité et la performance des produits et des services. De même, les entreprises sont peu demandeuses de science et technologie développées au niveau national pour de nombreuses raisons : l'absence de prédisposition et de moyens à investir dans la recherche et développement, la connexion absente ou squelettique entre le monde académique et celui de la production, la solution «facile» de l'importation des technologies. En revanche, on observe que dans leur effort d'appropriation de la technologie, des entreprises réalisent des innovations. L'appropriation de la technologie réside en un processus de mise en œuvre des capacités intellectuelles et créatives, individuelles et collectives, pour la maîtrise de technologies disponibles et l'innovation. Elle se réalise lorsque cadres et travailleurs adoptent un rapport «intelligent» à la technologie importée pour la comprendre, la maîtriser, l'exploiter au mieux et éventuellement la transformer. Les mécanismes d'appropriation de la technologie s'appliquent à un continuum d'activités allant de la maîtrise d'un processus de maintenance des équipements à des innovations améliorant les procédés de fabrication, jusqu'au dépôt de brevets et l'exportation du know how. Ces innovations, lorsqu'elles sont documentées, qu'elles sont soumises à un examen scientifique, peuvent aboutir à des innovations radicales qui transforment aussi bien les processus de production que ceux de la gouvernance de l'entreprise.

Un tel rapport à la technologie existe dans beaucoup d'entreprises. En revanche, ce dont le pays a besoin pour faire de la ST un levier et un accélérateur du développement économique et social, c'est la mise à niveau et la dynamisation de son système national d'innovation. Ce système est constitué d'institutions sociales et politiques de formation, de recherche scientifique, de recherche et développement, de financement. Ce qui crée la dynamique de l'écosystème de l'innovation, ce sont les interactions entre les scientifiques, les producteurs et les utilisateurs de la technologie à l'intérieur des institutions sociales et politiques. L'impact du système national d'innovation sur le processus de développement national dépend de la capacité d'absorption des innovations lorsque celles technologiques s'accompagnent d'innovations sociales et politiques.

R.Z.

GEELY

EX2

N°1



MONDIALE 2025
LA VOITURE LA PLUS VENDUE

AU MONDE DANS LES SEGMENTS A ET B

VISITEZ NOTRE SITE WEB
WWW.GEELY-TUNISIE.COM

APPELEZ-NOUS AU
70 131 000

SUIVEZ-NOUS

SOTUDIS
CONCESSIONNAIRE AUTOMOBILE



Quand la mémoire s'efface, l'appartenance s'affaiblit



• Par Aymen Bouali

Parfois nous passons des années dans les mêmes rues sans nous demander pourquoi elles portent ce nom. Il en va de même pour les écoles, les places ou certains bâtiments publics. Pourtant, derrière beaucoup de ces noms, il y a une histoire. Certains ont enseigné, soigné, construit ou combattu. D'autres ont consacré une partie de leur vie à leur pays. Donner à ces femmes et à ces hommes une place dans l'espace public, c'est faire en sorte que leur passage ne soit pas complètement effacé.

Rendre hommage à quelqu'un qui n'est plus parmi nous ne change rien pour lui. Une statue ne lui apporte rien et une avenue portant son nom ne le ramène pas à la vie. Ce geste parle plutôt de nous : de ce que nous jugeons important et de ce que nous voulons transmettre.

Cela ne signifie pas transformer les personnages historiques en figures intouchables. L'histoire n'a rien à gagner à fabriquer des saints. On peut reconnaître ce qu'une personne a accompli sans taire ses limites, ses erreurs ou ses contradictions.

La mémoire est utile lorsqu'elle sert à comprendre, et non à imposer l'admiration.

Dans certaines villes, l'histoire est là sans qu'on ait besoin de la chercher. Une plaque, un nom sur une façade, un monument que l'on avait fini par ne plus voir peuvent soudain éveiller une question : qui était cette personne ? Pourquoi a-t-on donné son nom à cet endroit ? C'est souvent ainsi que le passé retrouve une place dans le présent.

La Tunisie ne manque pourtant ni d'histoire ni de figures capables de nourrir cette mémoire commune. D'Elyssa à Hannibal, d'Ibn Khaldoun aux savants, artistes, réformateurs et bâtisseurs des périodes plus récentes, notre histoire compte des personnalités dont l'influence a dépassé les frontières du pays.

Mais combien restent réellement présentes dans notre quotidien? Combien de jeunes peuvent encore mettre un visage ou une histoire derrière certains noms lus sur une avenue ou une école ?

Plus troublant encore, rappeler une partie de notre passé suffit parfois à déclencher une polémique, comme si se souvenir revenait nécessairement à glorifier. Pourtant, transmettre une histoire n'oblige ni à l'embellir ni à la transformer en légende. On peut reconnaître un apport tout en regardant les zones d'ombre.

Que devient alors un peuple lorsqu'il ne sait plus très bien ce qu'il veut retenir de son propre passé ?

Cette question résonne aujourd'hui, alors que le sentiment d'appartenance semble parfois s'affaiblir. Le chômage, les difficultés économiques, les injustices ou la perte de confiance dans les institutions y contribuent. Mais un pays ne tient pas seulement par son économie. Il tient aussi par ce qui relie les gens entre eux.

Cette histoire, du reste, continue de s'écrire. Aux frontières, dans l'armée, les forces de sécurité, les hôpitaux, les écoles, les universités ou les entreprises, des femmes et des hommes accomplissent chaque jour un travail indispensable loin des regards. Le problème commence lorsque notre relation au pays devient purement comptable : je lui suis attaché tant qu'il répond à mes attentes, beaucoup moins lorsqu'il me demande un effort ou une responsabilité. Aucun pays ne peut durer si chacun ne voit en lui qu'un service dont il mesure le rendement.

Il ne s'agit pas de répondre à cela par des slogans ou par un nationalisme de façade. Aimer son pays ne consiste pas à le croire supérieur aux autres ni à fermer les yeux sur ses défauts. On peut aimer la Tunisie tout en étant exigeant avec elle. Peut-être que l'attachement commence même là : dans le refus de l'indifférence.

Ce lien se construit tôt. Racontons aux enfants l'histoire de nos savants, de nos penseurs et de celles et ceux qui ont servi le bien commun. Faisons connaître leurs parcours autrement que par quelques dates apprises pour un examen. Donnons de la place aux musées, aux archives et aux lieux historiques.

En classe aussi, on peut changer les habitudes : découvrir un document ou le parcours d'une personnalité, puis discuter, comparer les sources ou visiter un lieu. L'histoire cesse alors d'être une suite de dates. Elle reprend chair. Bien sûr, une plaque ou une statue ne suffit pas. Mais elle peut provoquer une question. Et un enfant qui demande : *«Qui était cette personne ? Pourquoi son nom est-il ici ?»* vient déjà d'ouvrir une porte vers la connaissance.

Sur ce point, la Tunisie n'a rien à inventer. Son histoire est là, dense, ancienne, diverse, glorieuse ou douloureuse. Le problème n'est pas l'absence de matière. Il est dans notre manière de la transmettre.

Un pays ne se construit pas uniquement avec des routes, des bâtiments, des budgets ou des indicateurs économiques. Il se construit aussi avec des citoyens qui savent qu'ils ne sont pas apparus de nulle part et qui sentent qu'ils ont, eux aussi, quelque chose à ajouter à cette histoire.

Connaître le passé ne signifie pas vivre les yeux tournés vers hier. Cela permet de mieux comprendre le présent. Ceux qui nous ont précédés ont connu leurs réussites et leurs échecs. Les connaître nous évite à la fois de les idéaliser et de croire que tout commence avec nous.

La mémoire n'est pas un refuge. Elle peut être une boussole.

Et peut-être que la Tunisie a besoin, aujourd'hui, de retrouver cette boussole : non pour revenir en arrière, mais pour savoir plus clairement d'où elle vient et choisir, ensemble, où elle veut aller.

A.B.

مصرف الزيتونة
BANQUE ZITOUNA



تمويل مستدام
لدعم التحول الطاقي

مصرف الزيتونة
BANQUE ZITOUNA

De l'engagement ESG au financement de la transition énergétique

Faire de la transition énergétique une réalité concrète, c'est aujourd'hui l'une des ambitions portées par Banque Zitouna. Au cœur de son plan stratégique 2025-2030, l'ESG et la durabilité traduisent une volonté d'agir à la fois sur ses propres pratiques et aux côtés de ses clients. La Banque travaille ainsi à mesurer et à réduire son empreinte environnementale, tout en mobilisant ses ressources pour accompagner les ménages, les entreprises et les investisseurs qui s'engagent dans des projets d'énergie propre. Des installations solaires chez les particuliers aux grandes centrales photovoltaïques, Banque Zitouna entend ainsi contribuer, à son échelle, à l'évolution du modèle énergétique tunisien.

L'ESG, une démarche qui prend vie au quotidien

Élaboré dès 2024, le plan stratégique 2025-2030 place les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) parmi les priorités de Banque Zitouna. Derrière cette orientation, il y a une idée simple : la performance financière et l'impact positif sur la société ne sont pas contradictoires. Ils peuvent, au contraire, avancer ensemble et inscrire l'action de la Banque dans une perspective durable.

Cette ambition se traduit progressivement dans les pratiques de la Banque, avec la mise en place d'une démarche ESG globale et d'un dispositif de reporting. L'objectif est d'intégrer progressivement ces critères dans les différentes activités et de pouvoir mesurer les avancées réalisées, en toute transparence, vis-à-vis des parties prenantes.

Mesurer pour agir

Pour agir efficacement, encore faut-il savoir d'où l'on part. C'est dans cet esprit que Banque Zitouna a lancé l'élaboration de son bilan carbone ainsi que la mise en place d'une plateforme dédiée au suivi de son empreinte. Ces outils doivent lui permettre de mieux comprendre ses émissions de gaz à effet de serre, puis de définir des objectifs concrets de réduction, en cohérence avec les exigences réglementaires et les standards internationaux.



Une gouvernance au service de cette ambition

Cette démarche s'appuie également sur une gouvernance structurée. Des comités dédiés contribuent au suivi des engagements de la Banque, tandis que les principes de la finance islamique, qui constituent le socle de son identité, encadrent ses produits et ses activités. Le financement de l'économie réelle et le partage des risques font naturellement écho aux principes de la finance durable.

Cet engagement trouve son expression la plus concrète dans le financement de la transition énergétique.

Des financements au plus près des besoins du pays

Cette volonté d'agir se traduit d'abord par une implication dans les principaux programmes nationaux consacrés aux énergies propres. Banque Zitouna intervient sur les différents régimes réglementaires en vigueur et, depuis 2024, finance les programmes PROSOL et PROSOL ELEC dans le cadre de conventions conclues avec la STEG.

Sur la période 2024-2026, la Banque a mobilisé une enveloppe de 440 millions de dinars, intégralement consommée dès juillet 2026. Cette mobilisation a permis à près de 57 000 ménages tunisiens d'accéder à des solutions énergétiques propres.

Une nouvelle convention, entrée en vigueur en août 2026 pour la période 2026-2028, porte désormais sur une enveloppe de 980 millions de dinars, soit environ 330 millions de dinars par an. À terme, ce dispositif devrait permettre à près de 140 000 ménages supplémentaires de bénéficier de solutions énergétiques propres.

Des ménages aux grands projets : une même logique d'accompagnement

L'accompagnement ne s'arrête pas aux programmes destinés aux particuliers. Banque Zitouna intervient également dans le financement de projets de production d'électricité à partir de sources renouvelables. Dès 2019, elle figurait parmi les premières banques tunisiennes à financer un projet de 10 MW à Meknassy, dans le gouvernorat de Sidi Bouzid, l'un des premiers projets approuvés dans le cadre du régime des autorisations.

Depuis les réformes réglementaires de 2023 et 2024, la Banque a renforcé son intervention dans le cadre de ce régime. Lors du 5e round, elle a approuvé le financement de plusieurs projets, représentant un concours de 40 millions de dinars. Le 6e round, dont les résultats ont récemment été publiés, ouvre une nouvelle étape : Banque Zitouna envisage d'accompagner une part significative des 309 projets retenus, représentant une capacité totale de 455 MW.

La Banque accompagne également ses clients professionnels, industriels et exportateurs dans leurs démarches d'efficacité énergétique. L'enjeu est très concret : réduire les coûts énergétiques, améliorer la compétitivité et anticiper les nouvelles exigences liées à l'empreinte carbone, notamment celles qui concernent l'accès au marché européen dans le cadre du MACF.

Ces différentes interventions illustrent une même approche : être présente à chaque niveau de la transition, aussi bien auprès des ménages que des entreprises et des investisseurs privés qui portent les projets de demain.

Accompagner tout un écosystème

Pour Banque Zitouna, financer la transition énergétique ne consiste pas seulement à financer un équipement. Il s'agit aussi de comprendre l'écosystème qui permet à chaque projet de voir le jour. La Banque accompagne ainsi les différents maillons de la chaîne, des importateurs d'équipements aux clients finaux, en passant par les distributeurs, les fournisseurs locaux et les installateurs de solutions d'énergie propre.

Cette approche s'appuie sur des structures dédiées au financement et à l'accompagnement des projets à impact, ainsi que sur des solutions adaptées à leurs caractéristiques. Banque Zitouna développe également des partenariats avec différents acteurs du secteur : fournisseurs et importateurs d'équipements, installateurs et prestataires EPC, bureaux d'études ou encore compagnies d'assurance. L'objectif est de faciliter le parcours des promoteurs, de la structuration du projet jusqu'à sa mise en exploitation.

Des solutions pensées pour la réalité des projets

Les projets de transition énergétique ont leurs propres contraintes : des investissements initiaux souvent importants, des retours sur investissement qui s'inscrivent dans le temps et la nécessité de préserver l'équilibre économique du projet sur toute sa durée de vie. Banque Zitouna adapte ainsi ses solutions de financement à ces réalités, avec l'objectif d'offrir aux promoteurs davantage de visibilité et de leur permettre de préserver leurs marges et leurs équilibres financiers.

Financer aujourd'hui l'énergie de demain

En agissant à la fois sur son propre impact et aux côtés de ceux qui font évoluer le modèle énergétique tunisien, Banque Zitouna inscrit son engagement dans la durée. Son rôle est aussi celui d'un partenaire qui écoute, comprend les réalités des projets et construit des solutions adaptées à chaque situation. Car derrière chaque installation solaire, chaque projet industriel ou chaque centrale renouvelable, il y a des investissements, des entreprises, des emplois et des choix qui façonnent l'énergie de demain.

Des impacts qui se mesurent en chiffres

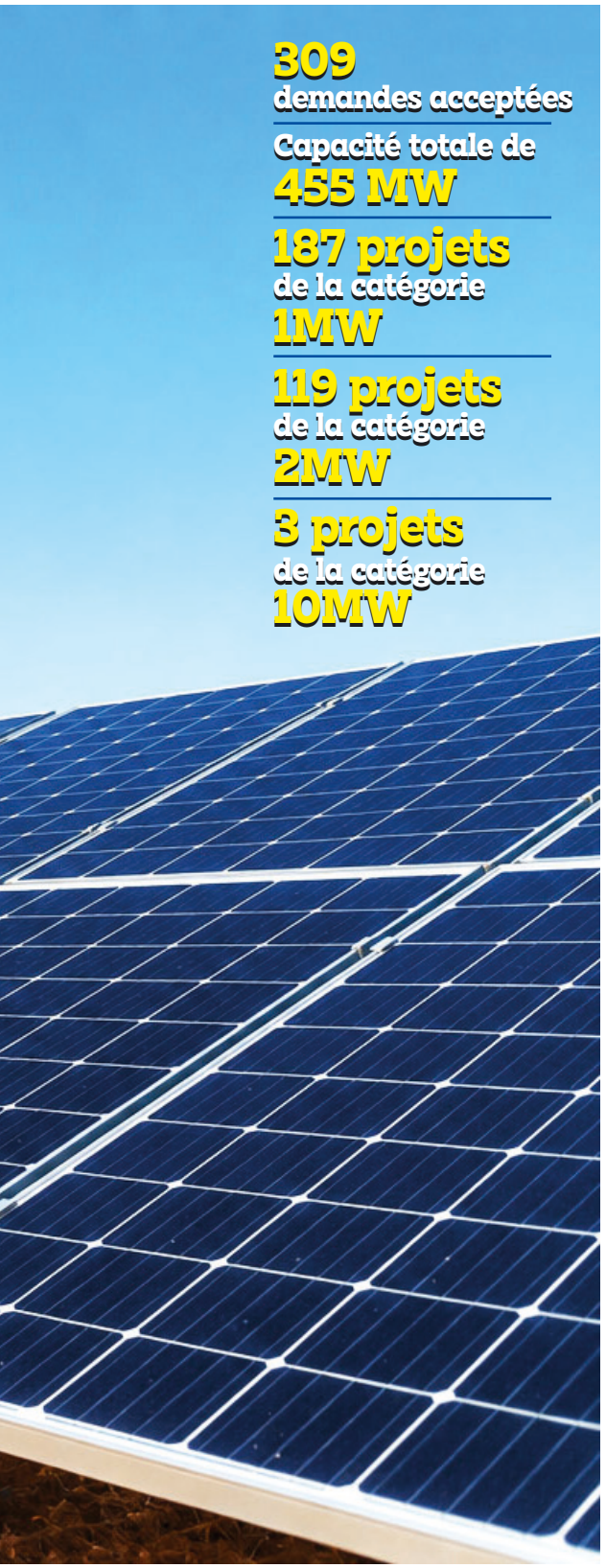
- 440 MD mobilisés dans le cadre des programmes PROSOL et PROSOL ELEC pour la période 2024-2026
- 57 000 ménages équipés en solutions énergétiques propres sur la période 2024-2026
- 980 MD : nouvelle enveloppe de financement allouée au programme PROSOL et PROSOL ELEC pour la période 2026-2028
- 140 000 ménages supplémentaires qui devraient bénéficier du mécanisme de financement
- 40 MD de financements déjà approuvés pour les projets du 5e round du régime des autorisations.

Photovoltaïque

Produire beaucoup plus, beaucoup plus vite

Le gap se creuse. Il est estimé entre 1 600 MW et 2 000 MW. La demande en électricité enregistre aux heures de pointe, sous forte canicule, des pics records de 4924 MW (sans compter les délestages) que la Steg ne saurait satisfaire. Nous en connaissons les conséquences. Maîtriser la consommation d'un côté, mais surtout accroître la production par des centrales privées à partir de l'énergie photovoltaïque de l'autre. Le nombre de nouveaux projets, leurs capacités et l'urgence de leur entrée en production relèvent d'un véritable défi national de toute urgence. Analyse.





Combien de nouvelles stations photovoltaïques seront mises en service? Lors d'un sixième round du régime des autorisations, 309 demandes ont été acceptées par le ministère de l'Industrie, des Mines et de l'Énergie, pour une capacité totale de 455 MW. Il s'agit de 187 projets de la catégorie 1MW, 119 projets de la catégorie 2MW et de 3 projets de la catégorie 10MW. Le parcours du combattant ne fait alors que commencer, une véritable course d'obstacles contre la montre.

La production privée sous le régime des autorisations, outre celle dans le cadre de concessions, s'avère indispensable afin de combler une partie du déficit. L'objectif initialement fixé d'atteindre une contribution de l'énergie renouvelable, sous différents régimes, à hauteur de 35% de la production nationale, en 2030, reste difficile à atteindre. Un coup d'accélérateur est donné.

Si l'énergie photovoltaïque peut contribuer à répondre en partie aux pics de consommation en électricité le jour, il va falloir envisager des solutions de stockage pour le soir. De nouveaux pics importants interviennent en effet la nuit, notamment avec le recours à la climatisation énergivore et en raison d'autres tirages.

Les résultats du 6e round sont significatifs : on relève un engouement des investisseurs pour l'implantation de stations photovoltaïques. Ils sont 309, contre 54 projets autorisés entre 2017 et 2020, et 184 accords en 2024. La puissance escomptée a presque doublé, passant de 288 MW en 2024 à 455 MW en 2026. Elle représentera 9.2% du pic de la demande en juillet 2026. *«Plus de 95% des projets, relève un spécialiste, se concentrent dans 12 gouvernorats du sud tunisien qui offrent un ensoleillement meilleur que le Nord du pays, et sont plus productibles d'environ 15%. Pourtant, avec des saturations prévisibles des capacités de la Steg à recevoir l'électricité produite dans ses réseaux du Sud, il va falloir nécessairement envisager une montée vers le nord pour les nouveaux projets, quitte à prévoir des tarifs incitatifs.»*

Le profil des investisseurs a lui aussi évolué : outre les entreprises du secteur, on retrouve des installateurs de systèmes d'énergie solaire, des investisseurs seuls ou accompagnés de Sicars et autres fonds d'investissement, des particuliers, notamment exerçant des professions libérales.

Le contexte ayant changé et la demande se faisant croissante, la rentabilité projetée promet de meilleurs retours sur investissement. Ces rendements ne sont pas cependant dissociés de risques quant aux équipements à acquérir, au rendement de la centrale et autres facteurs.

D'après certaines estimations, le coût de l'investissement serait de 2.2 millions de dinars pour une puissance de 1MW, sur un terrain de près de 1.5 ha, avec peu d'économie d'échelle en fait.

Deux partenaires stratégiques déterminants

La formulation de la demande d'autorisation, première étape, repose sur le concours de deux partenaires : les banques, et plus largement les institutions de

financement, d'un côté, et, de l'autre, les EPC (Engineering, Procurement and Construction), ces entreprises spécialisées dans l'ingénierie, l'approvisionnement et la construction.

De leur côté, les EPC jouent un rôle déterminant : elles peuvent prendre en charge la réalisation d'une centrale photovoltaïque de bout en bout, ou couvrir des segments précis. Leurs missions commencent avec les études de faisabilité et les études techniques et sont bouclées par les essais, la mise en service et la réception de la centrale par la Steg. Le nombre d'EPC d'envergure est appelé à augmenter afin de pouvoir accompagner des investisseurs de plus en plus nombreux.

Un parcours du combattant

Si de prime abord tout semble fluide, avec l'obtention de l'accord, les formalités à accomplir s'avèrent ardues, compliquées et longues à effectuer. Outre le bouclage du financement et l'apurement de la situation foncière du terrain, les études hydrauliques et le permis de bâtir peuvent prendre plusieurs mois et retarder la finalisation du projet. Selon un expert interrogé par Leaders, les études techniques et les questions de financement prendraient généralement six mois, le reste des opérations s'étalerait sur plus de 18 mois, alors que le délai butoir est de 24 mois au total.

Un autre facteur s'y ajoute : la capacité de la Steg à répondre au quotidien à toutes les demandes d'éclaircissement présentées par les investisseurs. Puis, une fois le projet réalisé, l'affectation d'une équipe pour l'étude du raccordement et la réception de l'injection de l'électricité produite dans ses propres réseaux prend du temps. La taille des équipes de cadres spécialisés de la Steg dédiés à cette tâche est restreinte. En outre, les réseaux moyenne tension commencent à saturer dans certaines régions, d'où la nécessité de vérifier leur disponibilité et d'envisager de nouveaux investissements à entreprendre par la Steg.

Des recommandations pertinentes

Passer de l'acceptation de la demande à l'entrée en production dans les délais les plus brefs est un véritable défi à relever. *«Il doit s'agir d'une priorité stratégique nationale, affirme un professionnel du domaine. L'implication en une task force opérationnelle des divers intervenants dans ce processus est indispensable*, ajoute-t-il. *Si nous voulons réussir, les pouvoirs publics doivent assurer un accompagnement personnalisé au quotidien, afin de fluidifier les circuits et débloquer les obstacles. Une plateforme numérique interactive, à l'instar de celle conçue par l'Anme, serait très utile.»*

Pour les différentes autorisations et permis, un expert suggère l'octroi aux investisseurs d'un Golden Pass afin de réduire



les formalités et les délais. Il cite l'exemple d'un même permis de bâtir accepté par une municipalité et rejeté par une autre, une simple rectification de données demandée et effectuée immédiatement qui prendrait des semaines pour être validées, etc.

La Steg est sollicitée de son côté pour implanter un département photovoltaïque dans chaque district. Cette unité, qui doit s'inscrire dans une décentralisation effective, est à doter d'effectifs et de moyens appropriés afin d'assister les investisseurs dans le secteur, veiller à l'avancement de la réalisation, et entretenir une bonne gestion des relations entre les deux partenaires.

Agir tant qu'il est encore possible

Une prise de conscience collective est indispensable. L'urgence de la transition énergétique en Tunisie relève d'une préoccupation individuelle et nationale majeure. Les coupures d'électricité n'ont épargné personne. Passer à des centrales de production photovoltaïques de plus grandes capacités, promouvoir l'autoproduction industrielle et individuelle, favoriser des solutions de stockage, réviser la fiscalité sur les importations d'équipements et de panneaux et accélérer les formalités : autant d'atouts majeurs à déployer.

La problématique du stockage

Produire plus, c'est aussi penser au stockage. La question se pose aussi bien aux stations de production d'énergie photovoltaïques sous le régime d'autorisation que pour les industries au titre de l'autoproduction ou un groupement pour le compte de ses actionnaires. Jusque-là, les industriels et autres autoproducteurs sont tenus d'utiliser leur énergie. Certaines activités sont pourtant saisonnières, à l'instar des huileries ou des salles des fêtes, etc. Quant à la cession de l'excédent éventuel, ils sont tenus par un plafond de 30% pouvant être injecté dans les réseaux de la Steg. Ils appellent à lever ce verrou afin de pouvoir produire plus et en revendre à la Steg à un prix plus élevé.

«En fait, la question du stockage pose un problème de coût, prévient un spécialiste. Le tarif d'achat par la Steg doit couvrir le prix de revient et dégager une marge. D'autres aspects réglementaires sont à examiner. C'est pourquoi l'étude stratégique sur le stockage qu'envisage le ministère de l'Industrie, des Mines et de l'Energie dégagera des résultats importants à prendre en considération.»





Le stockage individuel : beaucoup plus un confort personnel

Nombreux sont ceux qui l'envisagent. Face aux coupures répétées d'électricité, deux solutions viennent interpeller les particuliers, comme les professionnels : se doter de générateurs et/ou de batteries de stockage. Dans les deux cas, il s'agit de définir les besoins en consommation et la durée à couvrir, afin d'orienter le choix des équipements.

La solution du stockage individuel, explique un spécialiste, est une solution de secours devant porter sur des circuits sélectifs, afin d'assurer un confort individuel. On peut par exemple inclure dans ces circuits prioritaires deux ou trois climatiseurs, un congélateur, et un éclairage à minima, pour une durée de deux à quatre heures de coupure. Des batteries et un onduleur sont à prévoir. Des packs de 50, 10, 15 KW ou plus sont disponibles. Le processus consiste à charger les batteries et de réinjecter l'électricité emmagasinée dans le circuit sélectif. Puis, à la reprise du courant électrique, de recharger les batteries. Si cette solution répond à une urgence des particulier, son impact sur la consommation globale du pays reste limité.

Plus d'électricité à partir d'énergies renouvelables, et plus de ménages équipés en solaire

La production nationale d'électricité a enregistré, à fin juillet 2026, une hausse de 6% pour se situer à 12 333 GWh (y compris l'autoproduction renouvelable) contre 1 1632 GWh à fin juillet 2025, indique la note de conjoncture énergétique publiée par le ministère. La Steg se taille toujours la part du lion dans la production électrique avec 91% de la production nationale à fin juillet 2026. La production d'électricité à partir des énergies renouvelables s'est située à 9%.

Par ailleurs, environ 515 MW de toitures photovoltaïques ont été installés à fin juillet 2026 dans le secteur résidentiel et 130 MW sur la moyenne et la haute tension dans les secteurs industriel, tertiaire et l'agriculture. Selon l'Agence nationale pour la maîtrise de l'énergie (Anme), le parc photovoltaïque résidentiel compte plus de 200 000 ménages. Rapporté au nombre de ménages raccordés à la Steg (plus de 2 millions), il s'agit de 10%, d'où l'importance du potentiel qui reste à couvrir.



BH | بنك BANK

ENGAGÉS POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE



بنك تونس و الإمارات

Banque de Tunisie et des Emirats

La transition environnementale de la BTE

La BTE inscrit progressivement la finance durable au cœur de son offre et de son accompagnement des entreprises, des investisseurs et des porteurs de projets. À travers son offre Green BTE, la Banque propose des solutions dédiées au financement de projets contribuant à la transition énergétique et environnementale, notamment dans les domaines des énergies renouvelables, de l'efficacité énergétique et de la mobilité durable.

Cette dynamique est également renforcée par la mise à disposition des lignes de financement dédiées à la promotion de projets verts, bleus et relevant de l'économie circulaire, permettant d'orienter les ressources financières vers des investissements favorisant la transition énergétique, la préservation des ressources, la réduction des déchets et le développement de nouvelles chaînes de valeur durables. Cette approche s'inscrit dans une logique d'accompagnement des entreprises au-delà du seul financement, en facilitant l'émergence et le développement de projets répondant aux nouveaux enjeux environnementaux.

La BTE développe par ailleurs une approche fondée sur les partenariats et l'innovation financière. En tant que partenaire et dépositaire de la première plateforme tunisienne de crowdfunding en dons et libéralités, la Banque contribue à créer de nouvelles possibilités de financement pour des initiatives à impact environnemental et social, en particulier dans les territoires et auprès des acteurs qui portent des projets innovants. Cette démarche permet également d'identifier de nouveaux projets et de nouvelles opportunités dans les secteurs liés à la transition écologique, à la protection des ressources et au développement territorial durable.

Cette orientation se traduit également par des actions concrètes sur le terrain. À Kerkennah, la BTE accompagne plusieurs initiatives associant environnement, résilience territoriale, inclusion et développement local : le programme Soumoud, avec la création de 12 clubs de résilience climatique et le projet de parc urbain éducatif, sportif et écologique d'Erramla-Ouled Bouali, ainsi que des actions de réduction des déchets plastiques. Ces initiatives illustrent la volonté de la Banque de conjuguer financement, partenariats et impact territorial.

En outre, la BTE met déjà en œuvre des actions en faveur de la mobilité durable, afin de réduire l'impact environnemental lié aux déplacements

Finalement, il y a lieu de mentionner que la BTE vient de finaliser son bilan carbone pour l'année de référence 2025, permettant de mesurer son empreinte environnementale et d'identifier les principaux leviers de réduction de l'émission carbone. Sur la base des recommandations formulées, la Banque prévoit notamment de renforcer l'efficacité énergétique de ses bâtiments, d'étudier le recours au photovoltaïque, de développer la digitalisation et la dématérialisation, et d'améliorer la gestion et la valorisation des déchets. Ces actions s'inscrivent dans une trajectoire progressive de réduction de l'empreinte carbone de la BTE.

À travers cette démarche, la BTE entend ainsi contribuer au développement d'un écosystème de projets durables en Tunisie, en mobilisant ses solutions de financement, ses partenariats et son expertise bancaire pour accompagner les entreprises et les porteurs de projets dans leur transition vers des modèles économiques plus résilients et plus durables.



بنـــك تـونـس و الإمـارات

Banque de Tunisie et des Emirats

Une banque à impact au cœur des changements durables





• Par Abdelaziz Kacem



La révolte d'octobre

1

Le 7 octobre 2023, à l'aube, il y a trois ans, le Hamas, acronyme arabe du Mouvement de la résistance islamique, lançait contre le sud d'Israël une offensive d'une ampleur sans précédent. Des kibboutz et des bases militaires proches de la bande de Gaza étaient pris pour cibles. Le bilan israélien fut d'environ 1 200 morts et 251 personnes emmenées en otages dans la bande de Gaza. L'opération avait reçu un nom qui allait entrer dans l'histoire tragique du conflit : *«Déluge d'Al-Aqsa»*.

Du côté du Hamas, les objectifs proclamés étaient notamment de briser le blocus imposé à Gaza depuis 2007 et d'obtenir la libération de prisonniers palestiniens détenus en Israël.

2

Tsahal, "l'armée la plus morale au monde", mobilisa ses réservistes et déclara l'état de guerre. Le nom de la riposte fut « Épées de fer ». Son objectif officiellement proclamé était l'élimination du Hamas et la garantie qu'une attaque semblable ne pourrait plus jamais être lancée depuis Gaza.

3

Nous pensions alors que, comme à d'autres moments de l'histoire proche-orientale, les grandes capitales européennes, Paris et Berlin en tête, endosseraient leur traditionnelle tenue de sapeur-pompier et tenteraient de ramener les belligérants à la raison.

4

Ce fut, pour beaucoup, une surprise. Les pays européens, à une ou deux exceptions près, se rangèrent derrière Israël. Une formule fut répétée à satiété : *«Israël a le droit de se défendre.»* Formule juridiquement recevable dans son principe, mais qui devenait terriblement ambiguë lorsqu'elle servait à justifier, sans autre précision, une guerre menée dans un territoire sous occupation et frappé par des destructions massives.

Et lorsque le nombre de victimes civiles devint impossible à dissimuler derrière le vocabulaire aseptisé des « dommages collatéraux », l'Europe se contenta trop souvent de déplorer.

5

Gaza avait faim. Gaza avait soif. Gaza manquait de médicaments. Gaza comptait ses morts et cela continue.

Trois ans plus tard, le bilan palestinien dépasse les 73 000 morts, selon les autorités sanitaires de Gaza, chiffre repris par Reuters. Près d'un tiers des victimes sont des enfants. Mais pour Ben Ghafir et Smotritch, il n'y a pas d'innocents à Gaza.

6

Des mères écrivent sur le corps de leurs enfants leur nom, leur identité, parfois un numéro, dans l'espoir de pouvoir les reconnaître lorsque les décombres auront rendu leurs dépouilles méconnaissables. La guerre moderne a inventé mille façons de tuer ; Gaza lui en a révélé une autre : tuer jusqu'à rendre l'identification elle-même incertaine.

7

Quant aux journalistes, ils ont payé un prix exorbitant. Le Comité pour la protection des journalistes recensait, au 11 juin 2026, au moins 263 journalistes et professionnels des médias tués dans le cadre de la guerre ; l'organisation souligne elle-même les difficultés exceptionnelles de vérification dues notamment à l'interdiction faite aux journalistes étrangers d'entrer librement dans Gaza et à la destruction des infrastructures de communication.

8

Pourquoi cette indulgence ? Pourquoi cette extraordinaire dissymétrie dans le regard européen ? Il faut sans doute chercher une partie de la réponse dans la répulsion qu'inspire le Hamas, désigné comme organisation terroriste par plusieurs États. Mais cette répulsion ne devrait pas dispenser de regarder les actes de l'autre camp. Le Hamas a commis de nombreux attentats contre des civils israéliens bien avant le 7 octobre 2023. Le problème commence lorsque la condamnation d'un crime devient le passeport d'un autre.

9

Nous autres avons longtemps été éblouis par les Lumières françaises et l'Aufklärung allemande. Nous découvrons aujourd'hui,



non sans stupeur, que la civilisation peut posséder les plus beaux principes et les oublier dès qu'ils deviennent encombrants.

11

En septembre dernier, un événement cinématographique est venu troubler cette confortable distribution des rôles. À la Mostra de Venise 2026, NAZA, documentaire de Yuval Abraham et Rachel Szor, a provoqué une onde de choc. Le film, produit par The Guardian, repose sur trois années d'enquête et donne la parole, anonymement, à 24 militaires et membres des services de renseignements israéliens. Il porte sur les systèmes de surveillance, de sélection des cibles et de frappes utilisées à Gaza.

12

Vingt-cinq minutes d'ovation. Puis le Prix spécial du jury. Et soudain, quelque chose se fissure. Car les témoignages recueillis ne décrivent pas simplement des soldats ayant désobéi aux ordres. Ils mettent en cause des procédures, des systèmes de ciblage, des décisions prises au niveau institutionnel. C'est précisément ce que les réalisateurs disent avoir voulu examiner : non pas seulement les crimes de quelques individus, mais les mécanismes qui rendent certains crimes possibles.

13

Israël panique, l'extrême droite fulmine. Le ministre de la Culture, Miki Zohar, accuse les réalisateurs de trahison et évoque la possibilité de leur retirer leur citoyenneté ; Benjamin Netanyahu lui-même dit envisager une telle procédure.

Ainsi, le débat ne porte plus seulement sur Gaza. Il porte sur ce qu'une démocratie accepte de savoir d'elle-même.

14

Reste une question, plus ancienne et plus vertigineuse encore : comment une opération d'une telle ampleur a-t-elle pu surprendre les services de renseignements israéliens ?

Israël dispose de l'un des appareils de renseignement les plus sophistiqués au monde. Ses services ont démontré à maintes reprises leur capacité à pénétrer les organisations ennemies et à localiser leurs dirigeants. La mort d'Ismaïl Haniyeh et de Hassan Nasrallah a notamment illustré cette capacité. Que les préparatifs d'une offensive d'une telle ampleur aient pu échapper entièrement à leur vigilance demeure donc une question légitime.

15

Une nouvelle révélation, rapportée en septembre 2026 par Haaretz, donne à cette affaire une dimension supplémentaire. Selon une enquête fondée sur le livre à paraître des journalistes Shlomi Eldar et Ruth Yuval, le président des Émirats arabes unis, Mohammed ben Zayed, aurait averti Benjamin Netanyahu, lors d'un entretien téléphonique d'environ quarante-cinq minutes, une dizaine de jours avant le 7 octobre, que Yahya Sinwar préparait une opération majeure. Selon cette enquête, Netanyahu n'aurait pas transmis cette information aux responsables israéliens de la sécurité. Son bureau nie catégoriquement le récit et menace Haaretz de poursuites.

Hunter Biden affirme sur l'antenne de LBC, Londres, que Netanyahu avait bel et bien laissé se produire le coup du 7 octobre, sans quoi, il n'aurait pas pu mettre son plan sur Gaza à exécution. Sa proximité du pouvoir donne crédit aux allégations du fils du 46e président des États-Unis.

16

La tentation est grande de comparer le 7 octobre à Pearl Harbor. On sait combien la thèse selon laquelle Franklin Roosevelt aurait volontairement laissé venir l'attaque japonaise afin de retourner l'opinion américaine contre l'isolationnisme a hanté l'historiographie et la mémoire politique américaines.

La comparaison peut néanmoins servir de métaphore : une attaque dévastatrice peut bouleverser en quelques heures le rapport d'une société à la guerre. C'est ce qui s'est produit en Israël.

17

Épuisé par un si long règne, accusé de corruption, Netanyahu sait qu'il est au bout du rouleau, mais il se cramponne à un rêve insensé, entrer dans l'histoire par la grande porte : réaliser le Grand Israël. Pour ce faire, il doit procéder à une épuration ethnique définitive dans la Palestine historique, il doit grignoter la Syrie, le Sud-Liban, l'Irak, voire Médine, en Arabie saoudite. Pour ce faire, il bénéficie de l'appui total et aveugle de l'administration américaine ainsi que de la complicité éhontée d'une grande partie de l'Europe et des Bédouins du Golfe. Mais il est en perte de vitesse. Il est recherché pour crime contre l'humanité.

18

Le vieux réflexe occidental consistant à considérer Israël comme une exception permanente rencontre désormais une résistance croissante dans l'opinion publique mondiale, notamment parmi les jeunes générations. Et le langage lui-même est en train de changer. Pendant longtemps, toute critique radicale de la politique israélienne risquait d'être immédiatement rabattue sur l'antisémitisme. Or la distinction entre l'antisémitisme, haine des Juifs en tant que Juifs, et la critique d'un gouvernement, d'une armée ou d'une idéologie politique est devenue un enjeu central du débat contemporain..

A.K.


QNB
FIRST
Votre partenaire de confiance
à chaque étape.
qnb.com.tn/first

Le 7 octobre
La faillite de Netanyahu

Ce que Netanyahu savait, ce qu'il a fait — et ce que le 7 octobre pourrait changer en Israël. Trois ans après l'opération du 7 octobre 2023, une question continue de tarauder le débat politique en Israël : comment un État doté de l'un des appareils militaires et de renseignement les plus sophistiqués au monde a-t-il pu être pris à ce point au dépourvu ?

Une nouvelle enquête menée durant dix-huit mois et publiée par Haaretz apporte de nouveaux éléments à cette interrogation. Selon les informations recueillies, le président des Émirats arabes unis, cheikh Mohammed bin Zayed, aurait appelé Benjamin Netanyahu une dizaine de jours avant l'attaque pour l'alerter sur la préparation par le Hamas d'une opération de grande ampleur.

Netanyahu aurait alors estimé que les intentions du Hamas concernaient principalement la Cisjordanie et aurait rassuré son interlocuteur sur la capacité d'Israël à faire face à toute éventualité. Surtout, il n'aurait pas transmis le contenu de cette conversation aux responsables militaires et aux services de renseignements.

Le bureau du Premier ministre a toutefois catégoriquement démenti ces informations, qualifiant l'enquête de «*mensonge absolu*». Leur véracité devra donc être établie.

Mais leur portée dépasse déjà la polémique autour d'un échange téléphonique. Elles viennent s'ajouter aux nombreux éléments qui ont fait apparaître l'existence de signaux d'alerte avant l'attaque et remettent en lumière les failles d'une stratégie israélienne qui, avant le 7 octobre, semblait considérer le Hamas comme un adversaire contenu et largement maîtrisé.

Elles posent surtout une question plus profonde : le 7 octobre fut-il seulement un échec du renseignement israélien ou celui d'une conception entière de la sécurité d'Israël ?

I. L'illusion de la dissuasion



• **Par Mourad Bourehla**(*)

Le premier enseignement du 7 octobre est peut-être moins l'absence de renseignements que l'incapacité à en mesurer correctement la portée.

Depuis l'attaque, plusieurs révélations ont montré que des signaux d'alerte existaient. L'Égypte aurait notamment transmis des informations alarmantes concernant les préparatifs du Hamas. Des éléments recueillis par les services israéliens eux-mêmes faisaient également apparaître des comportements inhabituels du mouvement palestinien.

La nouvelle enquête ajoute l'intervention supposée de Mohammed bin Zayed. Si les informations publiées par Haaretz sont confirmées, le pouvoir politique



israélien aurait ainsi reçu, à quelques jours de l'attaque, un avertissement provenant d'un dirigeant arabe disposant de canaux de communication privilégiés avec Israël.

Pourtant, la menace aurait été interprétée à travers une grille de lecture devenue manifestement inadéquate.

Depuis plusieurs années, Israël avait développé une stratégie fondée sur la supériorité technologique, la surveillance permanente de Gaza et la dissuasion. Le Hamas était considéré comme suffisamment affaibli et dépendant de l'ouverture économique de Gaza pour éviter une confrontation générale. Néanmoins, le 7 octobre a montré les limites de cette analyse.

Pendant plusieurs heures, l'armée israélienne était incapable de reprendre le contrôle de plusieurs localités attaquées. Le choc fut donc double : Israël avait été confronté à plusieurs signaux d'alerte, mais n'avait pas anticipé la nature, l'ampleur et le calendrier de l'offensive.

Cette faillite ne fut pas uniquement celle des moyens de renseignement. Elle fut aussi celle d'une certaine lecture de l'adversaire, la puissance technologique avait donné le sentiment que tout pouvait être observé, tandis que la supériorité militaire semblait garantir que rien de véritablement stratégique ne pouvait échapper à Israël.

Or la dissuasion ne fonctionne que si l'adversaire partage, au moins en partie, la perception du risque de celui qui veut le dissuader. Le Hamas avait manifestement une autre lecture.

Cette faille dans l'anticipation conduit naturellement à une seconde question : une fois l'attaque déclenchée, quelle stratégie le gouvernement Netanyahu allait-il privilégier ?

II. Des otages à la guerre : le choix sanguinaire de Netanyahu

La réponse du gouvernement fut immédiate : transformer le choc du 7 octobre en une guerre visant à détruire les capacités militaires et politiques du Hamas. Mais les premières heures avaient également fait apparaître une autre possibilité: celle d'une négociation rapide sur les otages.

Selon l'enquête de *Haaretz*, les intermédiaires qataris auraient tenté, dès le soir du 7 octobre, une médiation et menacé Hamas d'expulsion si les otages civils n'étaient pas libérés. Le Hamas était prêt à les libérer sur-le-champ.

La portée exacte de ces échanges devra être établie. Mais ils soulèvent une question devenue centrale en Israël : fallait-il privilégier une négociation rapide sur les otages ou engager immédiatement une campagne militaire contre le Hamas?

Le gouvernement Netanyahu a choisi la seconde voie, la voie guerrière, brutale et destructrice «encouragé» en cela

par la position de la Maison Blanche qui n'a pas exercé la pression nécessaire pour contraindre Netanyahu à négocier et n'a jamais conditionné la fourniture d'armes à Tel-Aviv à la conclusion d'un accord. En outre, les États-Unis ont opposé à six reprises leur veto à des résolutions du Conseil de sécurité réclament un cessez-le-feu et la libération des otages.

Au fil des mois, ce choix a alimenté la contestation des familles des otages et accentué les divisions au sein de la société israélienne. Il a également contribué à prolonger la guerre, avec un coût humain considérable à Gaza et une pression internationale croissante sur Israël.

L'ampleur des destructions et le nombre de victimes palestiniennes ont conduit de nombreuses organisations internationales et plusieurs États à qualifier les opérations israéliennes de violations extrêmement graves du droit international, qualifiées de génocide délibéré. La Cour pénale internationale a, pour sa part, délivré un mandat d'arrêt contre Netanyahu pour des crimes allégués relevant de sa compétence.

La question des otages est ainsi devenue indissociable du débat sur la stratégie de guerre et, plus largement, sur le leadership de Netanyahu.

Cette orientation militaire a également eu des conséquences qui dépassent largement le théâtre de Gaza. Elle a replacé la question palestinienne au centre de la diplomatie régionale, fragilisé la dynamique des Accords d'Abraham et compliqué les relations d'Israël avec ses principaux partenaires occidentaux.

Les États-Unis se sont eux-mêmes trouvés confrontés à un dilemme difficile entre leur soutien stratégique à Israël, la pression de leur opinion publique et la nécessité de répondre à l'ampleur de la crise humanitaire à Gaza.

Ainsi, le débat n'est plus seulement celui des décisions prises dans les premières heures de la guerre. Il porte désormais sur le modèle stratégique qui a précédé le 7 octobre et sur celui qui lui a succédé.

III. Le 7 octobre, crise du modèle Netanyahu

Pendant une grande partie de sa carrière, Netanyahu a construit sa légitimité sur sa capacité à protéger Israël de ses ennemis.

L'attaque a révélé les limites d'un système qui reposait sur la technologie, le renseignement, la dissuasion et la conviction que le Hamas pouvait être contenu sans règlement politique du problème palestinien. Cette conception avait permis à Netanyahu de défendre une approche privilégiant la gestion du conflit plutôt que sa résolution.

Les Accords d'Abraham avaient parallèlement nourri l'espoir qu'une normalisation progressive entre Israël et plusieurs États arabes pourrait marginaliser la question palestinienne.

Signés en 2020, ces accords avaient marqué une rupture historique : les Émirats arabes unis et Bahreïn avaient normalisé leurs relations avec Israël, suivis du Maroc, tandis que le Soudan s'engageait lui aussi dans le processus. Leur logique reposait sur l'idée qu'une nouvelle architecture régionale pouvait se construire autour des intérêts économiques, de la coopération technologique et sécuritaire et d'une convergence face aux ambitions régionales de l'Iran, sans attendre le règlement de la question palestinienne.

Pour les États arabes signataires, le massacre à Gaza a considérablement augmenté le coût politique de leur rapprochement avec Israël. La normalisation n'a pas été remise en cause formellement, aucun des principaux signataires n'a rompu ses relations diplomatiques avec Israël, et les échanges économiques ainsi que certaines coopérations stratégiques ont continué. Mais la dimension politique de la normalisation s'est considérablement rétrécie.

Le cas des Émirats est particulièrement révélateur. Abu Dhabi avait fait des Accords d'Abraham un instrument de son influence régionale, tout en développant avec Israël des relations commerciales, technologiques et sécuritaires importantes. Or la guerre a placé les dirigeants émiratis devant une contradiction : préserver les bénéfices stratégiques de la normalisation tout en tenant compte d'une opinion publique arabe profondément hostile à la poursuite de la guerre à Gaza.

Cette logique doit toutefois être distinguée du cas égyptien. L'Égypte n'est pas issue des Accords d'Abraham. Elle entretient avec Israël une relation beaucoup plus ancienne, fondée sur le traité de paix de 1979. La guerre a paradoxalement renforcé le rôle du Caire, en raison de sa proximité géographique avec Gaza, de son influence sur le dossier palestinien et de ses canaux de communication avec Israël et les différentes composantes palestiniennes.

L'Égypte est ainsi redevenue un acteur incontournable de toute tentative de règlement du conflit, notamment dans les négociations sur les cessez-le-feu, les otages et l'avenir de Gaza.

Le problème est encore plus profond pour l'ambition américaine d'élargir les Accords d'Abraham. Avant le 7 octobre, Washington espérait notamment parvenir à une normalisation entre Israël et l'Arabie saoudite, qui aurait constitué la pièce maîtresse d'une nouvelle architecture régionale. La guerre a rendu cette perspective beaucoup plus complexe.

Riyad a placé la question palestinienne et la perspective d'un État palestinien au cœur de ses conditions, tandis que les gouvernements arabes signataires sont devenus beaucoup plus prudents face à toute initiative susceptible d'être perçue comme un soutien politique au gouvernement Netanyahu.

C'est probablement l'un des effets géopolitiques les plus importants du 7 octobre. Le Hamas a réussi à démontrer que la question palestinienne ne pouvait être durablement marginalisée au profit d'une recomposition régionale fondée principalement sur les intérêts sécuritaires et économiques.

Pour Netanyahu, cette évolution constitue un échec stratégique supplémentaire. La politique consistant à renforcer les relations avec le monde arabe, tout en maintenant le statu quo sur le dossier palestinien, semblait offrir à Israël une voie permettant de normaliser progressivement son environnement régional sans concessions majeures.

À quelques semaines des élections législatives israéliennes du 27 octobre, les nouvelles révélations prennent dès lors une portée politique particulière. La question électorale est d'autant plus sensible que Netanyahu doit maintenir l'unité d'un camp nationaliste et religieux profondément fragmenté. La compétition avec l'opposition ne porte plus seulement sur le bilan du gouvernement ; elle touche désormais au monopole politique que Netanyahu avait longtemps détenu sur la question de la sécurité.

À cela s'ajoute la relation avec Washington. Donald Trump demeure un allié essentiel d'Israël, mais son administration cherche désormais à peser directement sur l'avenir de Gaza et sur l'architecture régionale qui doit émerger de la guerre. Le Board of Peace, créé à l'initiative du président américain, s'inscrit dans cette volonté de construire un cadre politique pour l'après-guerre.

Cette évolution place Netanyahu devant une contradiction difficile à résoudre. Une partie de sa coalition réclame le maintien d'une présence militaire israélienne durable à Gaza et refuse toute formule pouvant être interprétée comme une concession au Hamas. Washington, de son côté, cherche à faire avancer un processus de désarmement du Hamas, de réorganisation de la gouvernance de Gaza et de stabilisation progressive du territoire.

Netanyahu doit donc préserver à la fois sa coalition et sa relation avec Trump. Or les exigences de l'une peuvent de plus en plus entrer en contradiction avec les attentes de l'autre.

Si Netanyahu venait à perdre le pouvoir lors des élections du 27 octobre, les événements ayant précédé et suivi le 7 octobre pourraient prendre une dimension institutionnelle nouvelle, notamment à travers les demandes d'une commission d'enquête indépendante.

Mais quelle que soit l'issue électorale, le débat dépasse désormais la personne de Netanyahu.

Le 7 octobre oblige Israël à réexaminer une conception de la sécurité qui semblait jusque-là presque incontestable : celle d'un État capable de neutraliser ses adversaires grâce à son avance technologique, à son renseignement et à sa puissance militaire.

Pour Netanyahu, le 7 octobre pourrait ainsi devenir bien plus qu'un désastre sécuritaire survenu pendant son mandat, il pourrait constituer le moment où s'est brisée l'image politique qu'il avait patiemment construite : celle du dirigeant garantissant mieux que tout autre la sécurité d'Israël.

Les procédures judiciaires internationales concernant les crimes commis à Gaza ajoutent à cette crise une dimension personnelle et juridique sans précédent pour un Premier ministre israélien en exercice. Le mandat d'arrêt délivré par la Cour pénale internationale ne constitue évidemment pas une condamnation, mais il signifie que Netanyahu doit désormais répondre, sur le terrain judiciaire international, d'accusations extrêmement graves.

La véritable question est donc devenue plus large que celle de sa responsabilité personnelle dans le 7 octobre, elle est de savoir si le modèle Netanyahu — fondé sur la puissance militaire, la dissuasion, la gestion du conflit palestinien et la normalisation progressive avec le monde arabe — peut encore constituer une réponse viable aux défis auxquels Israël est confronté.

Le 7 octobre pourrait bien avoir marqué le moment où ce modèle a commencé à se fissurer.

M.B.

()Ancien ambassadeur*

Midterms américaines

Quand la bataille du Congrès devient une affaire de puissance



Les élections de mi-mandat de novembre 2026 ne seront pas seulement un rendez-vous de politique intérieure américaine. Elles pourraient aussi mettre à l'épreuve la capacité de Washington à financer sa défense, à conduire sa politique étrangère et à rassurer ses alliés. Derrière la bataille pour le contrôle du Congrès se dessine une question plus profonde: que devient la puissance américaine lorsque la polarisation politique commence à peser sur la capacité même de décider?

À Washington, les batailles électorales ont rarement des conséquences limitées aux frontières américaines. Les élections de mi-mandat, les midterms, constituent traditionnellement un moment de rééquilibrage entre la Maison-Blanche et le Congrès. Tous les sièges de la Chambre des représentants et une partie du Sénat sont alors renouvelés.

Mais les midterms de novembre 2026 interviennent dans un contexte particulièrement tendu. Les États-Unis sont engagés dans un conflit avec l'Iran, les dépenses militaires augmentent et les relations entre la Maison-Blanche et le Congrès restent profondément marquées par la polarisation politique.

C'est précisément cette rencontre entre politique intérieure et puissance extérieure que met en lumière le dernier épisode de The Assessment, le podcast de l'International Institute for Strategic Studies (IISS), intitulé «US midterms: winds of fury».

L'IISS pose une question qui peut paraître technique mais qui ne l'est pas : si les démocrates reprennent la majorité à la Chambre des représentants le 3 janvier 2027, le Congrès parviendra-t-il à adopter avant le 31 mars un budget annuel complet pour le département de la Défense ?

Le résultat des modèles d'intelligence artificielle examinés dans l'émission est plutôt surprenant : 34 % seulement ont prédit son adoption. Mais les statistiques récentes apportent un élément de nuance : au cours de 12 des 15 derniers exercices budgétaires, le Congrès avait réussi à adopter les crédits annuels de défense avant la fin du mois de mars.

Cette différence entre la prévision algorithmique et l'expérience politique rappelle surtout que les institutions américaines fonctionnent aussi avec des compromis, des rapports de force et, parfois, des accords conclus au dernier moment.

Derrière cette question budgétaire apparaît alors un problème beaucoup plus large : la puissance américaine dépend-elle désormais autant de la capacité de Washington à gouverner que de ses capacités militaires ?

• **Par Mourad Bourehla**(*)



Le budget militaire: une question stratégique

Les États-Unis disposent toujours d'un appareil militaire sans équivalent en termes de capacités globales, d'un réseau d'alliances et d'une industrie de défense capable de produire des équipements parmi les plus sophistiqués au monde. Mais la puissance militaire repose aussi sur la capacité à les financer, à les entretenir, à renouveler les stocks et surtout à une planification pluriannuelle.

Lorsque le Congrès ne parvient pas à s'entendre, le gouvernement peut fonctionner grâce aux continuing resolutions, ces lois de financement provisoire qui permettent de maintenir les activités de l'État. Mais elles offrent moins de visibilité qu'un véritable budget et peuvent compliquer la planification de programmes militaires qui, eux, s'inscrivent dans le long terme.

Pour le Pentagone, une armée ne se prépare pas seulement pour le mois suivant. Elle doit anticiper les conflits futurs, maintenir ses équipements, former ses personnels, renouveler ses munitions et investir dans les technologies qui détermineront les rapports de force de demain.

La question de la military readiness devient donc directement liée à la stabilité du processus budgétaire. Et la guerre contre l'Iran rend cette question encore plus sensible.

Selon le Congressional Budget Office, le conflit avait coûté environ 38 milliards de dollars au département de la Défense au 1er août 2026, principalement en raison du remplacement des munitions et équipements perdus, de l'augmentation des heures de vol, des opérations et des dépenses de carburant. Le CBO estime que la poursuite des opérations

pourrait entraîner plusieurs milliards de dollars de dépenses supplémentaires chaque mois.

Ce chiffre donne une idée de la pression qui s'exerce désormais sur le budget militaire américain. Il ne s'agit pas seulement de financer la guerre en cours. Il faut également reconstituer les stocks utilisés et préserver les moyens nécessaires à d'autres éventualités.

C'est là que le problème devient stratégique.Washington doit gérer simultanément le conflit avec l'Iran, la compétition avec la Chine, la relation avec la Russie, la sécurité européenne, l'Ukraine, la cybersécurité, l'espace et les nouvelles technologies militaires.

Les engagements sont nombreux, les théâtres d'opération multiples et les ressources, aussi considérables soient-elles, ne sont pas illimitées.
La politique intérieure devient alors une variable de la stratégie extérieure.

Une Amérique puissante, mais confrontée à ses propres divisions

Il serait toutefois trop simple de considérer qu'un Congrès divisé conduira automatiquement à la paralysie. Les chiffres rappelés par l'IISS en témoignent. Malgré les affrontements politiques, le Congrès a régulièrement réussi à adopter les crédits de défense dans les délais considérés.

Mais quelque chose a changé, la polarisation politique américaine ne porte plus seulement sur les impôts, les dépenses publiques ou les programmes sociaux. Elle touche désormais directement aux questions de politique étrangère et à l'utilisation de la force militaire.

Le débat sur la guerre avec l'Iran porte à la fois sur son coût, sa durée, ses objectifs et sur les pouvoirs respectifs du président et du Congrès. Il renvoie à une vieille question du système politique américain : jusqu'où le président peut-il engager les forces américaines et dans quelle mesure le Congrès peut-il exercer son contrôle par le financement et les pouvoirs qui lui sont attribués par la Constitution ?

Ce débat n'est pas nouveau. Mais lorsqu'un conflit se prolonge, il prend une autre dimension.

Le budget devient alors un instrument de contrôle politique. C'est à ce moment que les midterms cessent d'être seulement une affaire électorale américaine. Le résultat du scrutin déterminera la composition d'un Congrès qui devra ensuite se prononcer sur les crédits militaires, mais aussi sur les conditions dans lesquelles les États-Unis poursuivront leurs engagements extérieurs.

Pour les alliés de Washington, l'enjeu est considérable.

Ils ne regarderont pas uniquement le résultat des élections. Ils observeront surtout ce qui se passera après, les adversaires des États-Unis observeront naturellement les mêmes phénomènes, mais avec une autre grille de lecture.

Une démocratie divisée n'est pas nécessairement une puissance faible. Les États-Unis conservent des atouts considérables. Mais lorsqu'une division politique commence à affecter la capacité de décider, de financer et de tenir un engagement dans la durée, elle devient elle-même un facteur stratégique.
La puissance ne consiste pas seulement à pouvoir agir. Elle consiste aussi à pouvoir décider d'agir, à financer cette décision et à la maintenir suffisamment longtemps pour qu'elle produise ses effets.

Et cette interrogation dépasse largement les frontières américaines.

De Washington à la Méditerranée : pourquoi la Tunisie regarde aussi vers les midterms

L'Europe est directement concernée.

Au sommet d'Ankara de juillet 2026, les Alliés de l'Otan ont réaffirmé leur engagement envers l'article 5 et le lien transatlantique, tout en poursuivant la montée en puissance des capacités européennes. Les pays européens de l'Alliance et le Canada avaient augmenté leurs investissements dans les besoins militaires fondamentaux de plus de 139 milliards de dollars en 2025, tandis que l'objectif de porter les dépenses de défense et de sécurité à 5 % du PIB d'ici à 2035 était confirmé.

Cette évolution ne signifie pas la disparition du rôle américain en Europe. Elle montre plutôt que les Européens prennent progressivement davantage en charge leur propre sécurité, tout en continuant à considérer le lien transatlantique comme essentiel.

Les midterms américaines ajouteront donc une variable à une réflexion déjà engagée dans les capitales européennes: comment renforcer l'autonomie de l'Europe sans affaiblir le partenariat avec les États-Unis?

قريتش حسابك؟

ÉPARGNE EN ASSURANCE UBCI



UBCI

www.ubci.tn

تليشرجي MY OOREDOO
و إربح 200MO

طـوّر
عالمـك

و معاهم 10% تخفيض على كلّ عمليّة
شراء Forfait internet بالبطاقة البنكيّة



SCANNI
و تليشرجي MY OOREDOO

ooredoo

> ...Pour la Tunisie, l'enjeu est donc de comprendre comment les priorités américaines pourraient évoluer après les midterms.
> Si les États-Unis doivent consacrer davantage de ressources au Moyen-Orient ou à la compétition stratégique avec la Chine, les partenaires régionaux, notamment européens, pourraient être appelés à jouer un rôle plus important dans leur propre environnement de sécurité...

Au Moyen-Orient, les interrogations sont encore plus immédiates. La guerre avec l'Iran a déjà un coût financier et militaire important. Plus elle se prolonge, plus elle oblige Washington à arbitrer entre les besoins du conflit actuel et les exigences de sa stratégie globale.

La Méditerranée est directement concernée par la stabilité des routes maritimes, l'approvisionnement en énergie, le phénomène des flux migratoires et les défis sécuritaires, notamment dans le Sahel africain. Un éventuel changement dans les priorités américaines aurait donc des répercussions indirectes sur l'ensemble de l'espace euroméditerranéen. Dans ce contexte, est-il important de mentionner le récent exercice Phoenix Express 2026, qui vient de s'achever à La Goulette, et qui en fournit une illustration concrète. Organisé du 7 au 18 septembre sous l'égide d'Africom et conduit par la VIe flotte américaine, il a réuni des forces navales nord-africaines, européennes et américaines de 13 pays autour de la sécurité maritime en Méditerranée méridionale.

La Tunisie a également accueilli en avril une nouvelle édition d'African Lion, le grand exercice multinational organisé par Africom, auquel participaient les États-Unis, la Tunisie et de nombreux partenaires internationaux. Notre pays participe régulièrement à d'autres exercices : Flintlock et Spear.

Ces exercices donnent une dimension très concrète à la relation sécuritaire tuniso-américaine. Ils montrent aussi que, malgré les débats sur les priorités de Washington, la Méditerranée méridionale reste un espace dans lequel les États-Unis continuent d'investir dans la coopération avec leurs partenaires.

Pour la Tunisie, l'enjeu est donc de comprendre comment les priorités américaines pourraient évoluer après les midterms. Si les États-Unis doivent consacrer davantage de ressources au Moyen-Orient ou à la compétition stratégique avec la Chine, les partenaires régionaux, notamment européens, pourraient être appelés à jouer un rôle plus important dans leur propre environnement de sécurité. Cela pourrait concerner la surveillance maritime, la lutte contre le terrorisme, la sécurisation des espaces maritimes et la coopération entre forces armées.

Pour les pays du Maghreb, cette évolution impose surtout de conserver une marge de manœuvre. L'Europe restera un partenaire essentiel, les États-Unis conserveront leur poids stratégique, tandis que la Turquie et les pays du Golfe continueront à jouer un rôle croissant dans l'environnement méditerranéen et moyen-oriental.La Tunisie, par sa position géostratégique, se trouve précisément à l'intersection de ces dynamiques.

C'est pourquoi les midterms américaines seront suivies depuis Tunis avec l'attention qui le mérite, car si le scrutin est américain, certaines de ses conséquences pourront être méditerranéennes.

Il est évident que les États-Unis demeurent une puissance majeure. Leur supériorité militaire, leur poids économique, leur avance technologique et leur réseau d'alliances sont considérables. Rien ne permet de penser que cela changera du jour au lendemain.

Mais la puissance n'est jamais seulement une accumulation de moyens. Elle dépend aussi de la capacité d'un État à prendre des décisions, à les financer et à convaincre ses partenaires qu'elles pourront être maintenues.

Le monde ne regardera pas seulement qui remportera les élections. Il regardera ce que l'Amérique sera encore capable de décider après les élections et c'est là que réside l'intérêt de l'analyse de l'IISS de s'interroger sur la relation entre politique intérieure, puissance militaire et crédibilité internationale.

Et c'est précisément à ce moment-là que la bataille du Congrès deviendra une affaire de puissance.

M.B.

()Ancien ambassadeur*

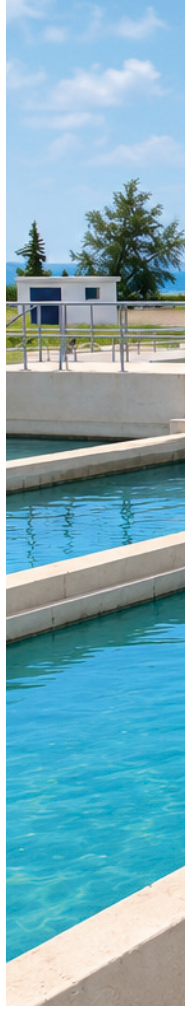
Réconcilier le Tunisien avec l'eau du robinet





• Par Ridha Bergaoui

L'eau est la seule boisson véritablement indispensable à notre organisme. Nous en perdons chaque jour par les urines, la transpiration, la respiration et les selles, et ces pertes augmentent fortement avec la chaleur. En période de canicule, disposer d'une eau potable en quantité suffisante devient donc une nécessité vitale.



Depuis l'indépendance, la Tunisie a réalisé des investissements considérables pour généraliser l'accès à l'eau potable et permettre à tous les citoyens de disposer de l'eau à domicile. Cet acquis, qui a profondément transformé les conditions de vie, est aujourd'hui fragilisé par les coupures, particulièrement pénalisantes en été, mais aussi par une qualité de l'eau du robinet souvent mal perçue (odeur ou goût de chlore, eau blanchâtre ou trouble, dépôts et parfois présence de particules, surtout après une coupure ou des travaux sur le réseau).

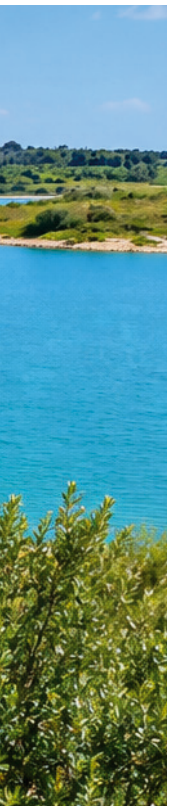
Un paradoxe s'est progressivement installé chez de nombreux consommateurs. L'eau du robinet, pourtant destinée à la consommation courante et soumise à des contrôles sanitaires, inspire de moins en moins confiance, tandis que l'eau en bouteille est devenue synonyme de pureté, de sécurité et de qualité. Cette évolution a créé une véritable dépendance à la bouteille, particulièrement visible lors des pénuries de cet été, alors que la recherche d'une bouteille d'eau est devenue une préoccupation quotidienne pour beaucoup de familles.

Eau embouteillée et eau du robinet : une consommation contrastée en Tunisie

La crise récente de l'eau embouteillée a donné l'impression que les Tunisiens en étaient totalement dépendants alors qu'en réalité, la situation est plus nuancée.







La consommation d'eau embouteillée avoisine 3 milliards de litres (soit 3 millions de m3) par an, ce qui place le pays parmi les plus grands consommateurs mondiaux. Cette quantité semble a priori très importante. Toutefois, elle est négligeable face à celle traitée chaque année par la Sonede et qui dépasse les 800 millions de m3.

Par ailleurs, une part importante de l'eau embouteillée est destinée aux hôtels, restaurants, cafés et entreprises. Rapportée à une consommation moyenne de 1,5 litre par jour, cette quantité (3 millions de m3) ne couvrirait au plus que les besoins de 5,5 millions de personnes, soit moins de la moitié de la population. En pratique, entre 6 et 8 millions de Tunisiens continuent à boire principalement l'eau du robinet, surtout en milieu rural où s'ajoutent puits, citernes et sources locales.

La grande histoire de l'eau potable en Tunisie

Avant d'arriver au robinet, l'eau qu'on boit accomplit souvent un long voyage. Elle peut provenir d'un barrage du Nord-Ouest, d'une nappe souterraine, d'une source ou, également, d'une station de dessalement. Elle est ensuite traitée, contrôlée, stockée et acheminée parfois sur plusieurs centaines de kilomètres avant de parvenir au consommateur.

Les régions du Nord, mieux pourvues en eaux de surface, alimentent une grande partie du territoire national grâce aux barrages et aux transferts interrégionaux. Le Grand Tunis reçoit notamment les eaux du Nord, traitées en grande partie au complexe de Ghdir El Golla, l'un des principaux pôles de production d'eau potable du pays.

Dans le Centre et le Sud, les nappes souterraines jouent un rôle essentiel. Mais leur surexploitation et leur salinité croissante ont conduit à développer le dessalement, notamment à Djerba, Zarat et Sfax.

En Tunisie, l'eau potable repose ainsi sur un système complexe associant barrages, nappes, sondages, transferts et dessalement. C'est une eau captée, traitée, contrôlée, transportée et stockée avant d'arriver jusqu'au consommateur.

L'eau du robinet tunisienne répond aux standards d'une eau potable

Face à la mauvaise perception du consommateur à l'égard de la qualité de l'eau du robinet, les autorités et la Sonede n'ont peut-être pas jusqu'ici suffisamment réagi et expliqué au consommateur les traitements que



subit l'eau, les contrôles auxquels elle est soumise et la signification réelle des anomalies observées comme le goût de chlore, la dureté ou la turbidité, surtout après une coupure.

Ce n'est que ces derniers jours, suite à la crise de l'eau en bouteille, que la Sonede, dans une série de vidéos postées sur les réseaux sociaux, a expliqué que l'eau produite dans ses stations, comme celle de Ghdir El Golla, est conforme aux méthodes de traitement et aux normes nationales et internationales d'une eau potable. Le traitement suit plusieurs étapes : coagulationfloculation, décantation, filtration et désinfection. Des contrôles réguliers sont effectués à chaque étape du traitement. En 2023, la Sonede a effectué plus de 57 000 analyses avec un taux de conformité de 97,9 % et en 2025, sur 58 661 prélèvements, seuls 1,6 % étaient non conformes.

De son côté, l'Instance nationale de la sécurité sanitaire des produits alimentaires (Insspa) a confirmé, quelques jours plus tard, que l'eau distribuée par la Sonede est potable et conforme aux normes sanitaires en vigueur. L'Instance indique que les analyses officielles réalisées confirment la conformité sanitaire et microbiologique des échantillons contrôlés. En dépit de toutes ces affirmations montrant qu'en Tunisie l'eau du robinet est globalement conforme aux standards internationaux, la perception des consommateurs reste influencée surtout par les coupures fréquentes, la turbidité de l'eau du robinet, l'odeur et le goût intense du chlore.

Par ailleurs, si les autorités garantissent le respect des normes à la sortie de la station de traitement, la qualité de l'eau peut beaucoup varier lors de sa traversée pour arriver au consommateur. En effet, l'état des conduites, généralement vieillissantes, des réservoirs, les fuites, les interruptions de service et les





installations intérieures des constructions contribuent à la dégradation de la qualité de l'eau en fin de course. La qualité doit être assurée tout au long de son voyage, de la source jusqu'au verre du consommateur.

Eau potable ne veut pas forcément dire eau agréable à boire

En effet, il existe une confusion fréquente chez le consommateur entre la potabilité d'une eau et ses qualités gustatives. Pour être potable, une eau doit respecter des exigences sanitaires précises, notamment sur les plans microbiologique et physico-chimique. Mais cela ne signifie pas nécessairement qu'elle sera appréciée par le consommateur sur le plan du goût, de l'odeur ou de l'aspect.

La Sonede nous livre une eau potable parfois non au goût de tous. Le chlore est probablement le meilleur exemple. Son odeur et son goût sont souvent reprochés à l'eau du robinet. Pourtant, la présence d'un résiduel de chlore n'est pas un signe de mauvaise qualité. Elle constitue au contraire une protection contre les contaminations microbiologiques qui pourraient survenir pendant le transport de l'eau dans le réseau. Le problème est surtout d'ordre organoleptique. Lorsque le goût de chlore est trop perceptible, le consommateur peut avoir l'impression que l'eau est impropre à la consommation.

Il en est de même pour la dureté de l'eau. Une eau riche en calcium et en magnésium peut être difficile à digérer et laisser des dépôts blanchâtres sur les robinets, les ustensiles de cuisine et les appareils électroménagers. Cette eau est parfois qualifiée de « calcaire » et considérée comme mauvaise pour la santé. Or, la présence de calcium et de magnésium ne signifie pas que l'eau est dangereuse.

L'aspect blanchâtre observé parfois à la sortie du robinet mérite également d'être expliqué. Il ne s'agit pas nécessairement de calcaire mais de minuscules bulles d'air qui peuvent donner momentanément à l'eau une apparence laiteuse. Il suffit généralement de la laisser reposer quelques instants pour qu'elle redevienne parfaitement limpide.

Il faut donc distinguer ce qui relève de la sécurité sanitaire et de la potabilité de ce qui relève du confort de consommation. Une eau peut ne pas être parfaite au goût, être plus ou moins dure ou présenter momentanément un aspect inhabituel, tout en restant conforme aux normes de potabilité.

Enfin, il faut rappeler que la qualité de l'eau du réseau public en Tunisie n'est pas homogène et qu'elle varie selon la région, la source utilisée (barrage, sondage, eau de mer dessalée…) et la saison (en été par exemple, avec l'évaporation et l'arrêt des pluies, la concentration en sels dans les eaux augmente sensiblement).







Pour une réconciliation du consommateur avec l'eau du robinet

Les méthodes traditionnelles (comme le refroidissement, l'ébouillantage lorsque cela est nécessaire, ou l'utilisation de la gargoulette) peuvent améliorer le goût et la fraîcheur de l'eau du robinet pour qu'elle soit plus agréable à boire. Les filtres domestiques peuvent également réduire certaines particules, odeurs ou goûts indésirables, à condition d'être correctement choisis et régulièrement entretenus. Quant aux gourdes réutilisables, elles offrent une alternative pratique à la bouteille plastique pour emporter l'eau du robinet partout.

Il ne suffit plus d'affirmer que l'eau est potable. Le citoyen doit pouvoir le constater et en être convaincu au quotidien.

Elle exige une plus grande transparence. Les résultats des analyses et contrôles effectués par la Sonede sur l'eau du robinet (qualité microbiologique, nitrates, salinité, dureté, chlore résiduel et autres paramètres essentiels) gagneraient à être régulièrement publiés et facilement accessibles pour le public. Il faut également expliquer les incidents sans les minimiser. Une odeur de chlore, une eau blanchâtre due à de fines bulles d'air ou une certaine dureté ne signifient pas nécessairement que l'eau est dangereuse. En revanche, toute anomalie réelle doit être signalée rapidement, expliquée et suivie de mesures correctives.

La confiance passe aussi par des réformes structurelles comme la modernisation du réseau des canalisations, la réduction des fuites, la rénovation des réservoirs, l'entretien des installations et la sécurisation de l'approvisionnement. Enfin, la qualité de l'eau doit être garantie si possible non seulement à la sortie de la station de traitement, mais jusqu'au domicile du consommateur.

R.B.

Petite histoire de l'eau embouteillée en Tunisie



Le Tunisien est aujourd'hui fortement dépendant de l'eau embouteillée. Pourquoi en sommes-nous arrivés là, alors que l'eau du robinet est, en principe, disponible, potable et contrôlée?

La composition, la qualité et les particularités de l'eau mise en bouteille en Tunisie sont très variables. Celle-ci est classée en trois catégories essentielles:

- Eau minérale naturelle: provenant d'une source souterraine protégée, naturellement riche en minéraux, de composition minérale stable, pureté microbiologique et propriétés bénéfiques pour la santé.
- Eau de source: d'origine souterraine, naturellement potable, protégée contre la pollution et non traitée chimiquement, composition minérale variable, eau de consommation courante.
- Eau de table: eau potable issue de diverses ressources, traitée pour respecter les normes.

L'eau embouteillée n'est pas nécessairement synonyme de qualité supérieure. Seule l'eau minérale naturelle bénéficie d'un statut particulier, tandis que l'eau de source et l'eau de table répondent avant tout aux critères de potabilité.

Longtemps réservée à l'hôtellerie, à la restauration et à certains usages spécifiques, l'eau embouteillée s'est imposée progressivement dans la consommation courante tunisienne. L'essor véritable débute dans les années 1980. Le nombre d'unités d'embouteillage est passé de 5 en 1985 à plus de 30 aujourd'hui. La consommation annuelle a explosé, passant de 290 millions de litres à près de 3 milliards en 2024, soit environ 241 litres par habitant.

Le secteur des eaux en bouteille constitue désormais une activité industrielle majeure. On compte de nos jours 31 unités réparties dans 13 gouvernorats, capables de produire jusqu'à 500 000 bouteilles d'eau par heure. La filière génère environ 5 000 emplois directs et 15 000 indirects.



Cette croissance soulève des enjeux importants comme la pression sur certaines nappes, la dépendance au plastique importé, la gestion des déchets et la vulnérabilité aux coupures d'électricité, comme l'a montré la crise de cet été.

La régulation du secteur implique plusieurs institutions. Le ministère de l'Agriculture supervise l'exploitation des ressources, le ministère de la Santé contrôle la qualité sanitaire, l'Onth (Office national du thermalisme et de l'hydrothérapie, ministère de la Santé) encadre les unités et le ministère du Commerce intervient sur les prix et l'approvisionnement.

Cette multiplicité d'acteurs souligne que l'eau embouteillée n'est pas un produit ordinaire. C'est une ressource naturelle transformée en bien marchand suivi, contrôlé, soumis à des enjeux économiques et environnementaux.

Une dépendance excessive à l'eau embouteillée

En quelques décennies, le Tunisien est devenu l'un des plus grands consommateurs mondiaux d'eau embouteillée. La consommation annuelle moyenne, qui n'était que de 12 litres par habitant en 1995, a atteint 87 litres en 2010, puis 225 litres en 2020. Aujourd'hui, elle dépasse 240 litres par habitant, soit quatre ou cinq fois la moyenne mondiale estimée à 50-60 litres.

L'eau en bouteille est ainsi devenue, pour une large partie de la population, un produit de première nécessité, presque au même titre que le pain. Cette dépendance s'est révélée dans toute son ampleur lors de la pénurie de cet été où on a observé des files d'attente interminables, des altercations dans les commerces, des reventes à prix multipliés et même des camions délestés de leurs cargaisons sur les routes. Dans un contexte de chaleur extrême et de coupures d'eau et d'électricité, la recherche de quelques bouteilles est devenue, pour de nombreux ménages, une véritable épreuve quotidienne.

Publicité et marketing : puissants leviers de la consommation d'eau embouteillée

La popularité de l'eau embouteillée ne s'explique pas par ses qualités intrinsèques, mais surtout par le marketing intensif



des grandes marques. Celles-ci ont construit un imaginaire puissant autour de la bouteille, en mobilisant des images de pureté et de nature, des slogans sur la santé et des campagnes massives associent l'eau en bouteille à la vitalité, à la beauté et à la santé.

Les publicités insistent sur la richesse en minéraux, recommandent de boire 1,5 litre par jour et présentent l'eau en bouteille comme un produit noble, indispensable aux repas familiaux. Le design des bouteilles (transparence, couleurs bleue ou verte, formes élégantes) et un bel étiquetage renforcent cette image de fraîcheur, de sécurité et de qualité.

Ainsi, le succès de l'eau embouteillée s'est construit par la publicité et le marketing, qui ont su transformer un produit banal en symbole de pureté, de santé et de prestige. À l'inverse, l'eau du robinet, qui ne bénéficie d'aucune publicité ou communication marketing, est devenue ordinaire, malgré les contrôles sanitaires fréquents auxquels elle est soumise par les services publics.

La disponibilité et la visibilité des bouteilles dans les grandes surfaces et les commerces de proximité ont également contribué à façonner un réflexe culturel avec la bouteille qui rassure, alors que l'eau du robinet inquiète.

Le poids des habitudes culturelles et familiales a consolidé également ce basculement vers l'eau en bouteille, surtout chez les jeunes. Une génération entière a grandi avec l'idée que l'eau embouteillée est synonyme de santé et de sécurité, contrairement à l'eau du robinet. Par ailleurs, la bouteille en plastique est très pratique à manipuler et à transporter. Grâce à cette portabilité, elle fut rapidement adoptée par les sportifs, les étudiants, écoliers et lycéens et lors des divers déplacements. Elle fut également, dès le début, adoptée par les hôtels, restaurants et cafés qui ont trouvé, surtout dans le format 0,5 litre, un produit pratique et commode.

L'eau en bouteille est ainsi devenue un réflexe social et commercial, renforcé par la publicité, sa disponibilité et sa visibilité partout.

La face cachée de l'eau en bouteille

L'eau embouteillée existe sous différents formats, mais la bouteille de 1,5 litre reste le standard du marché

tunisien. Elle offre un compromis entre prix, facilité de transport et consommation familiale. Les petits formats sont privilégiés dans les cafés, lors des déplacements ou par les jeunes, tandis que les grands contenants sont davantage utilisés à la maison.

Pour une famille de 5 personnes, consommant exclusivement de l'eau en bouteille, la dépense mensuelle peut devenir importante (50 à 60 DT), alors que l'eau du robinet représente un coût beaucoup moindre.

Dans le prix que ces familles payent, le plus cher n'est pas l'eau qu'on boit mais la bouteille qu'on jette. Pour une bouteille de 1,5 litre, vendue autour de 0,8 dinar, le coût de l'eau elle-même représente une faible part du prix final. L'essentiel correspond à l'emballage, au conditionnement, au transport, au stockage, à la distribution et aux autres charges de l'entreprise.

Cette industrie doit par ailleurs faire face à une forte saisonnalité. La consommation, relativement faible en hiver, augmente fortement pendant les périodes chaudes et les canicules, alors que la capacité de production est généralement constante. La constitution de stocks régulateurs chez les producteurs et les distributeurs est donc indispensable, mais elle nécessite des espaces importants et engendre des coûts supplémentaires.

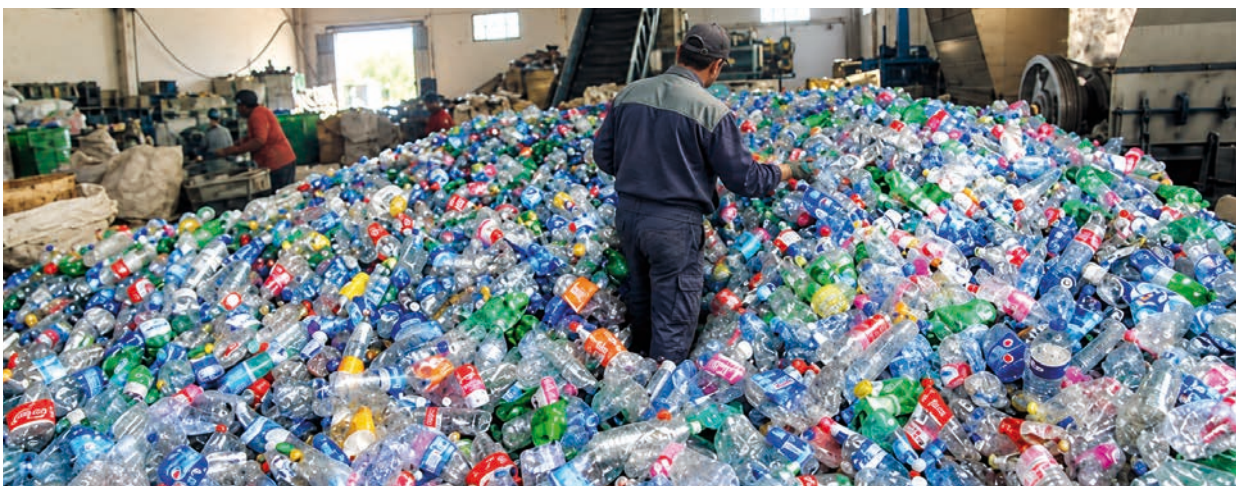
Le secteur constitue certes une activité économique importante, créatrice d'emplois directs et indirects et contribue au développement de certaines régions souvent défavorisées. Il dépend cependant de nombreux équipements et intrants importés, notamment pour la fabrication des emballages, ce qui pèse sur la facture en devises.

L'autre face de l'eau embouteillée est environnementale. Avec près de 3 milliards de litres consommés annuellement, la Tunisie utilise des quantités considérables de plastique pour conditionner cette eau. Une fois vide, la bouteille est jetée dans les poubelles et devient un déchet dont une partie seulement est récupérée par les collecteurs informels. La quantité la plus importante finit dans les rues, les campagnes, les oueds et les plages.

À cette pollution s'ajoute l'empreinte carbone de toute la chaîne de production du plastique à partir de matières fossiles, à savoir la fabrication des bouteilles, le transport, le stockage, la réfrigération éventuelle, la collecte et le traitement des bouteilles usagées. Plus les bouteilles parcourent de longues distances, plus cette empreinte augmente. La contamination de l'eau par les microplastiques provenant de la bouteille et leur possible migration vers les aliments et les boissons constituent également un sujet de préoccupation pour la santé du consommateur et l'environnement.

Le paradoxe de l'eau embouteillée, c'est que l'élément le plus cher, que représente la bouteille plastique et dans lequel l'entreprise s'investit le plus (dans son design et l'étiquetage), se retrouve rapidement dans les poubelles et finit par polluer l'environnement durant des décennies, voire des siècles.

R.B.





Palmier dattier des oasis tunisiennes

Quand l'épuisement des nappes devient la principale menace



• **Par Ridha Bergaoui**

Le palmier dattier occupe une place particulière dans l'histoire, la culture et l'économie de la Tunisie. Dans les paysages arides du Sud, il est bien plus qu'un arbre fruitier. Il fournit des aliments aussi bien pour les hommes que pour le cheptel, représente un matériau utilisé pour les constructions et l'artisanat et constitue une source essentielle de revenus pour des milliers de familles. Par ailleurs, notre excellente datte Deglet Nour est devenue un emblème national, source de fierté et un produit d'excellence sur les marchés internationaux.

Mais derrière cette image glorieuse se cache une réalité préoccupante. Les oasis sont fragilisées par de nombreuses contraintes dont l'extension parfois anarchique des palmeraies, la surexploitation des nappes et la raréfaction de l'eau.



Généralités sur le palmier dattier

La culture du palmier ou phoeniciculture constitue l'un des piliers de l'agriculture du Sud tunisien. Elle représente une activité économique majeure pour les régions oasiennes et une source importante de revenus et de devises pour le pays. La Tunisie occupe une place de premier plan sur le marché international des dattes avec Deglet Nour, variété emblématique dont la réputation dépasse largement les frontières. Elle est leader mondial en valeur pour les dattes biologiques exportées essentiellement vers les pays de l'Union européenne.

La culture du palmier dattier s'étend sur plusieurs dizaines de milliers d'hectares (près de 55 000 ha) principalement dans les gouvernorats de Kébili (66% des superficies), Tozeur (17%), Gabès (12%) et Gafsa (5%). La campagne 2025-2026 a enregistré une récolte record d'environ 404 000 tonnes de dattes, dont près de 347 000 tonnes de Deglet Nour (soit environ 86% de la production). La filière fait vivre de



nombreux acteurs : agriculteurs, ouvriers, commerçants, transporteurs, collecteurs, unités de tri et de conditionnement, exportateurs et entreprises de transformation.

Le palmier dattier est une espèce pérenne à cycle long. Il faut généralement de 5 à 8 ans avant d'obtenir une première récolte significative. Les plantations sont exploitées pendant 50 à 70 ans. Sa conduite exige de nombreuses interventions, notamment l'irrigation, la pollinisation manuelle, l'éclaircissage des régimes, leur protection, la surveillance des ravageurs et maladies et finalement la récolte. Une grande partie de ces opérations reste manuelle.

La fécondation conditionne le rendement, la taille des régimes et la qualité des dattes. La fécondation naturelle est difficile et peu efficace. L'intervention de l'homme est nécessaire pour garantir une bonne récolte. La surveillance des ravageurs, notamment *le boufaroua* et la pyrale, est essentielle. La lutte contre les divers ennemis se fait généralement par des traitements biologiques, le piégeage, la lutte intégrée et la protection des régimes par des moustiquaires.

La récolte est particulièrement pénible et parfois dangereuse. Les ouvriers doivent travailler à plusieurs mètres du sol, souvent sous de fortes chaleurs et sans aucune protection. Chaque palmier adulte produit en moyenne 8 et 12 régimes par an. Un régime de dattes pèse en moyenne entre 8 et 12 kg, selon les conditions de culture, l'âge du palmier et les pratiques de conduite (fécondation, éclaircissage, irrigation, fertilisation, lutte contre les ravageurs). La densité moyenne est de 100 à 120 palmiers dattiers par hectare.

Dans les centres de conditionnement, les dattes sont triées selon la variété, la taille et l'état sanitaire, lavées et séchées. Elles sont calibrées et emballées (dans des cartons, barquettes ou sachets sous vide selon les exigences des marchés). Le traitement inclut parfois la pasteurisation ou le stockage en chambre froide pour limiter les infestations et prolonger la durée de vie commerciale des fruits.

À partir des dattes, il est possible d'obtenir une large gamme de produits (dattes dénoyautées, pâte de dattes, sirop ou miel de dattes, farine de dattes). On récupère également les rebuts des dattes et les noyaux (valorisés en alimentation animale, en huile de noyaux, café de noyaux de datte…). Les branches des régimes sont également utilisées et les sous-produits fermentés servent à la production de vinaigre ou d'alcool. La valorisation des dattes et des sous-produits permet de diversifier les produits, d'accroître la valeur ajoutée et de renforcer la compétitivité de la filière.

Le secteur est exposé à de nombreuses difficultés dont l'augmentation du coût des intrants, le manque de main-d'œuvre, les fluctuations des prix et les difficultés

de commercialisation. La mécanisation et l'utilisation d'équipements adaptés pourraient améliorer la sécurité et les conditions de travail tout en compensant la raréfaction de la main-d'œuvre. La formation et l'encadrement technique sont essentiels pour améliorer la maîtrise de la conduite des palmiers (irrigation, fertilisation, fécondation et protection phytosanitaire).

La domination de la variété Deglet Nour constitue à la fois une force et une vulnérabilité. Sa qualité et sa forte demande internationale représentent un atout majeur. Toutefois, cette spécialisation excessive peut fragiliser la filière et entraîner l'abandon de nombreuses variétés locales (la Tunisie possède plus de 250 variétés de palmier dattier dont seules une dizaine ont une importance économique réelle avec Deglet Nour, la plus cultivée). La préservation de cette diversité génétique est précieuse face aux risques de manque d'eau, la salinisation, les maladies, les ravageurs et les changements environnementaux.

La principale difficulté qui menace la filière et les oasis d'une façon générale demeure incontestablement la disponibilité et la qualité de l'eau.

L'eau, une ressource qui devient rare

On dit souvent du palmier dattier qu'il aime *«avoir la tête dans le feu et les pieds dans l'eau»*. Parfaitement adapté aux fortes chaleurs et au climat aride, le palmier dattier a néanmoins besoin d'une alimentation hydrique suffisante pour assurer une production régulière et des dattes de qualité.

Dans les oasis du Sud tunisien, les précipitations sont très faibles et irrégulières. Dans certaines régions, elles dépassent rarement la centaine de millimètres par an. L'agriculture oasienne dépend donc largement de l'irrigation, assurée principalement par les eaux souterraines.

Ces eaux proviennent des deux grands aquifères du Système aquifère du Sahara septentrional, à savoir le Complexe terminal (CT) et le Continental intercalaire (CI).





Ces aquifères, partagés avec l'Algérie et la Libye, renferment d'importantes réserves, mais leur renouvellement est faible. Le CT constitue une source essentielle pour de nombreuses oasis du Sud-Ouest. Le CI est beaucoup plus profond et renferme souvent des eaux géothermales. Dans certaines régions, ces eaux chaudes sont refroidies avant leur utilisation agricole. La géothermie peut également être valorisée pour le chauffage des serres, avant de récupérer l'eau pour l'irrigation.

La qualité de ces eaux varie fortement selon les régions. Certaines présentent une salinité relativement faible, tandis que d'autres sont fortement minéralisées. Le palmier dattier est l'une des cultures les plus tolérantes au sel. Toutefois, lorsque la salinité de l'eau augmente, et surtout lorsque les sels s'accumulent dans le sol faute d'un drainage et d'un lessivage suffisants, la croissance et le rendement finissent par diminuer.

La production de dattes a fortement augmenté ces dernières années suite à une extension des superficies et à la multiplication des forages qui a été accompagnée d'une dégradation progressive des ressources hydriques. Dans plusieurs régions, les prélèvements dépassent désormais beaucoup les capacités de renouvellement naturel des nappes, entraînant une baisse des niveaux souterrains et le tarissement de certaines sources. À cette raréfaction quantitative s'ajoute le risque de salinisation des eaux et des sols.

Sauvegarder les oasis: «l'eau d'abord»

Le dérèglement climatique est en train de défigurer la planète. La Tunisie est sérieusement affectée avec chaleur, canicules et sécheresse. Le réchauffement climatique ne constitue pas, en lui-même, une menace majeure pour le palmier dattier, particulièrement bien adapté à la chaleur et à l'aridité. Il agit toutefois indirectement en accentuant la pression sur l'eau. La hausse des températures accroît l'évapotranspiration et les besoins d'irrigation, tandis que le manque et l'irrégularité des pluies et la prolongation des périodes sèches renforcent le recours aux nappes souterraines pour l'irrigation. Le changement climatique est un facteur aggravant d'un déséquilibre hydrique et de la détérioration de l'environnement déjà préoccupants. Cette situation invite à s'interroger sur l'extension des cultures irriguées dans les régions où l'eau est rare. Les dattes ont une empreinte hydrique importante. Lorsqu'elles sont produites à partir des nappes fossiles faiblement renouvelables, cela revient en partie à exporter une ressource de plus en plus précieuse. La Tunisie a besoin de produire pour son alimentation, mais aussi d'exporter pour obtenir les devises nécessaires à ses importations. Certaines cultures, comme le palmier dattier, sont en outre profondément ancrées dans leur environnement et leur économie régionale. Il s'agit donc de trouver le meilleur équilibre et produire davantage de valeur avec moins d'eau en maîtrisant l'extension des superficies et en privilégiant les systèmes agricoles adaptés aux disponibilités hydriques.

À cet égard, l'oasis traditionnelle mérite une attention particulière. Son organisation à plusieurs étages associe palmiers, arbres fruitiers et cultures basses. Le palmier dattier crée un microclimat qui réduit le rayonnement solaire, limite l'évaporation et protège les cultures contre les fortes chaleurs. Modernisé par des techniques d'irrigation performantes, ce système per-

met de mieux valoriser l'espace et l'eau, de créer un microclimat favorable et de diversifier les productions.

La sauvegarde des oasis tunisiennes passe par une gestion efficace et durable de l'eau. Il faut lutter contre la surexploitation des nappes, contrôler les forages et l'extension des superficies irriguées. Les techniques d'irrigation économes, notamment le goutte-à-goutte associé à des sondes et au pilotage numérique, peut réduire les pertes et adapter les apports hydriques aux besoins réels des plantes. La lutte contre la salinisation des sols, la réutilisation raisonnée des eaux traitées et le suivi des eaux de drainage doivent compléter ces efforts.

Avec le réchauffement climatique, il est nécessaire de préserver cette eau souterraine fossile qui permet aux oasis d'exister, de vivre et de produire dans un environnement naturellement aride et de plus en plus chaud et sec.

L'avenir des oasis dépendra de notre capacité à gérer durablement le capital hydrique. Il réside dans la modernisation du modèle oasien avec une oasis productive, diversifiée et économiquement viable, adaptée aux ressources hydriques que les nappes peuvent durablement fournir. L'avenir du palmier dattier est indissociable de la préservation des nappes profondes très peu renouvelables.

Conclusion

La Tunisie possède avec ses palmiers dattiers, et plus particulièrement la Deglet Nour, bien davantage qu'un produit d'exportation. Elle possède un écosystème, un patrimoine, une identité et une richesse économique exceptionnels.

Le défi des prochaines décennies est d'agir dans une logique de durabilité, de qualité et de valorisation des produits du palmier dattier. Il ne s'agit pas de produire davantage de dattes, mais de savoir comment préserver durablement la filière et les nappes profondes fossiles dont dépend tout l'écosystème oasien.

Si l'eau vient à manquer, ce n'est pas seulement la production des dattes qui est menacée mais toute l'oasis. La disparition des palmiers entraînera celle des cultures sous-jacentes, affectera la biodiversité, accélèrera la désertification et fragilisera les populations qui vivent de l'oasis.

R.B.



Dattes farcies aux pistaches

Ingrédients
- Dattes moelleuses dénoyautées
- Pistaches décortiquées
- Pâte ou crème de pistache
- Un peu de miel ou de sirop de dattes
- Quelques pistaches concassées pour la décoration

Préparation
- Ouvrir délicatement les dattes et retirer les noyaux.
- Préparer une farce en mélangeant la crème de pistache avec des pistaches concassées et une petite touche de miel.
- Garnir généreusement chaque datte avec cette préparation.
- Décorer avec des éclats ou des rondelles de pistaches.
- Servir à température ambiante, éventuellement avec un léger filet de miel.

Résultat
- Une douceur tunisienne raffinée, à la fois fondante, naturellement sucrée et riche en goût de pistache.

SIMPAR
ISO9001

إقامة
GALAXIE 2

اريانة الصغرى - طريق رواد



رفاهية، راحة، وموقع مميز

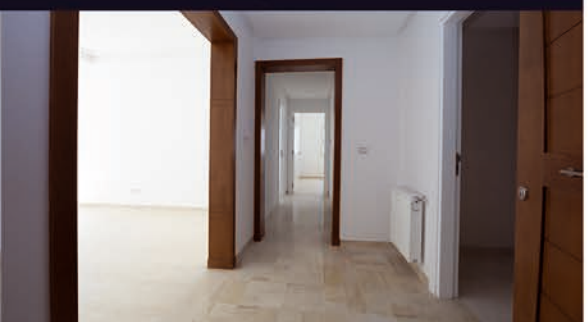
نقترح عليكم مشروعنا الجديد الكائن بأريانة الصغرى – طريق رواد، وهو مشروع سكني راقي يجمع بين الجودة العالية، التصميم العصري، والموقع الاستراتيجي

شقق من نوع S+1 / S+2 / S+3
إقامة مؤمنة
مأوى سيارات
قرب من المدارس، المحلات، والمرافق الحيوية

استثمروا في عقار مضمون مع SIMPAR







29 921 009 - 29 921 011

simpar.tn



Octobre, quand la culture retrouve un autre rythme

Après le rythme ralenti de l'été, octobre ouvre une nouvelle saison culturelle en Tunisie. Les théâtres rallument leurs projecteurs, les galeries retrouvent leurs visiteurs, les salles de cinéma accueillent de nouveaux films et les espaces culturels renouent avec les rencontres et les débats. De Tunis aux différentes régions du pays, cette rentrée marque le retour d'un public avide de découvertes et d'émotions. Elle constitue aussi un moment privilégié pour mettre en lumière les artistes, les créateurs et les initiatives qui font vivre la scène culturelle tunisienne.



Cette nouvelle saison témoigne surtout d'une création en mouvement. Une génération d'artistes investit les scènes et les espaces d'exposition avec des regards nouveaux, tout en conservant un dialogue avec la mémoire, le patrimoine et l'identité tunisienne. Théâtre, cinéma, musique, littérature et arts visuels se croisent, se répondent et explorent les grandes questions de notre époque. Entre héritage et modernité, la culture devient ainsi un espace où se confrontent les sensibilités, où émergent de nouvelles expressions et où se raconte, autrement, une société en pleine transformation.

La musique occupe naturellement une place particulière dans cette effervescence culturelle. Le 11 octobre 2026, le Festival de la musique tunisienne viendra notamment célébrer la richesse et la diversité du patrimoine musical national, tout en offrant une nouvelle occasion de mettre en lumière les artistes et les expressions musicales tunisiennes. Ce rendez-vous s'inscrit dans une saison où la musique, comme les autres disciplines artistiques, contribue à faire dialoguer tradition et création contemporaine.

Octobre est enfin le mois des rendez-vous et des retrouvailles. Festivals, spectacles, expositions, projections, concerts et rencontres littéraires offrent autant d'occasions de sortir, de découvrir et de partager. Dans une époque souvent dominée par les écrans et la vitesse, ces moments de présence collective prennent une valeur particulière. Ils rappellent que la culture n'est pas seulement un divertissement, mais aussi un lieu de dialogue, de transmission et de liberté. En retrouvant ses scènes et ses publics, la Tunisie retrouve aussi, en ce début d'automne, une part essentielle de son énergie créatrice.





Mariam Chaieb
Construire des liens entre la Tunisie et le Japon

Ceux qui ont visité l'exposition universelle d'Osaka 2025 au Japon et se sont rendus au pavillon tunisien ont eu l'occasion d'apprécier ses talents. Mariam Chaieb, architecte tunisienne installée à Tokyo depuis près de cinq ans, a été associée à la conception de ce projet. Une expérience enrichissante qui l'a incitée à postuler à un autre projet, cette fois-ci africain, dans le cadre de l'exposition internationale d'horticulture Green x Expo 2027 qui se tiendra à Yokohama, au Japon, du 19 mars au 26 septembre 2027.
Depuis la capitale japonaise, Mariam opère dans de nombreux pays du sud-est asiatique, mais aussi aux Etats-Unis d'Amérique, en Afrique... Elle est sollicitée pour des projets hôteliers, touristiques et autres. Les concepts qu'elle crée connaissent un réel succès. Interview.

Mon parcours a débuté à l'École nationale d'architecture et d'urbanisme de Sidi Bou Saïd, avant de se poursuivre à Paris, puis au Japon, où je me suis installée en 2021. Il m'a fallu vivre ailleurs pour commencer à regarder la Tunisie autrement.

À Tokyo, j'ai découvert une culture architecturale fondée sur la précision, la maîtrise du détail et l'attention portée aux usages. J'y ai travaillé sur différents projets et concours, notamment sur les façades et la bibliothèque d'un lycée à Shinjuku.

Le pays du Soleil levant a-t-il changé votre regard ?

Le Japon a progressivement transformé ma manière d'observer et de concevoir. Il m'a appris à accorder de l'importance à ce qui ne cherche pas nécessairement à être remarqué : un seuil, une ombre, un silence, la lumière ou la manière dont un espace accompagne les gestes du quotidien.

Cette expérience m'a également permis de redécouvrir l'architecture tunisienne avec un regard différent. Je ne la perçois pas comme un simple répertoire de formes ou de signes décoratifs, mais comme une intelligence du climat, de la lumière, de l'intimité et de l'hospitalité.

Votre participation à l'Expo universelle Osaka 2025 a été significative …

Elle a marqué une étape déterminante dans mon parcours. En tant qu'architecte associée du Pavillon de la Tunisie, j'ai participé au développement architectural du projet ainsi qu'à sa coordination internationale. Cette expérience m'a placée au croisement de plusieurs cultures, institutions et





■ **Les jasmins du Pavillon tunisien trouvent une nouvelle vie à Tokyo**
Les jasmins conçus pour le Pavillon de la Tunisie à l'Expo Osaka 2025 sont désormais installés de manière permanente dans le hall de réception de l'Ambassade de Tunisie à Tokyo.



■ **Rencontre avec l'ambassadeur du Japon en Tunisie**
Mariam Chaieb aux côtés de l'ambassadeur du Japon en Tunisie, à la suite de son succès au concours organisé pour la création du logo officiel du 70e anniversaire des relations diplomatiques entre la Tunisie et le Japon.

disciplines. Elle a surtout renforcé mon intérêt pour les projets capables d'exprimer une identité culturelle dans un langage contemporain.

Comment s'organise votre journée ?

Mon travail commence tôt le matin et s'organise autour des projets, des équipes et des échéances plutôt qu'autour d'un bureau fixe. Comme j'interviens dans plusieurs pays, une grande partie de mes réunions se déroule en ligne, avec des clients, des consultants et des collaborateurs répartis dans différents fuseaux horaires. Selon les phases du projet, je travaille depuis chez moi, depuis un café ou directement sur site pour assurer la coordination, la supervision et la livraison.

Depuis la pandémie, ma manière de travailler a évolué. Je ne considère plus qu'il soit nécessaire d'être présente dans un bureau de 9 heures à 18 heures pour être efficace. Avec mes équipes, je privilégie une organisation flexible, adaptée aux besoins de chaque projet. Chacun peut travailler avec une certaine autonomie, à condition de respecter ses responsabilités, les échéances et le niveau de qualité attendu. Dans un métier aussi exigeant que l'architecture, la flexibilité ne peut fonctionner sans rigueur ni confiance.





■ Tunisia Pavilion - Osaka Expo - William Mulvihill

Votre installation à Tokyo a-t-elle été facile ?

Vivre au Japon en tant qu'expatriée, c'est aussi apprendre à construire un quotidien loin de ses repères. La distance avec la famille donne une autre valeur au temps partagé, tandis que les amitiés deviennent souvent une famille choisie, composée de personnes venues d'horizons différents.

Dans un pays où le rythme professionnel peut être particulièrement soutenu, l'équilibre se trouve dans des moments simples : sortir en famille ou entre amis, marcher dans la ville, pratiquer un sport, découvrir le Japon ou retrouver le calme d'un onsen. Ces respirations permettent de ralentir dans une société où tout semble fonctionner avec précision et continuité.

Cette vie demande une adaptation permanente. Elle m'a appris la discipline et la persévérance, mais également à observer davantage, à comprendre d'autres codes et à trouver progressivement ma place sans renoncer à mon identité.

Et c'est dans cette logique que vous avez créé votre propre cabinet ?

Absolument ! J'ai fondé Imari Projects, une structure internationale qui intervient dans les domaines de l'architecture, du design, de la scénographie, du consulting et du pilotage de projets. Nous travaillons aujourd'hui sur des projets au Japon, aux États-Unis, en Afrique et dans la région Mena, notamment dans les secteurs de l'hospitality, de la restauration et des environnements culturels.

Parmi les projets en cours figure PANAF, un espace de restauration et d'expérience culturelle panafricaine destiné à la GREEN×EXPO 2027 de Yokohama. Pour ce projet porté par PANAF GROUP, IMARI Projects intervient comme architecte et concepteur des espaces, en charge du design architectural et de la coordination internationale du projet.

Quel en est le concept ?

Intitulé «*Under the Tree – Ubuntu Garden*», le concept s'inspire de l'arbre comme lieu de rencontre, de partage et de transmission dans de nombreuses cultures africaines. PANAF ne cherche pas à représenter l'Afrique par une accumulation de symboles, mais à traduire une manière d'accueillir, de se réunir et de vivre ensemble.

Cette intention prend forme à travers une canopée en lames de bois qui traverse l'espace comme un paysage intérieur. Son rythme évolue selon les usages : plus dense et dynamique dans la salle PANAF, il s'adoucit dans la zone de transition avant de devenir plus ouvert et intime vers KAFFA. La canopée module ainsi la lumière, les perspectives et l'atmosphère sans recourir à des séparations rigides.

La végétation, inspirée des paysages africains, prolonge cette structure et participe pleinement à l'expérience du lieu. L'identité culturelle ne devient donc pas un décor ajouté à l'architecture : elle se révèle dans les rythmes, les matières, l'accueil et la façon dont l'espace rapproche les personnes.



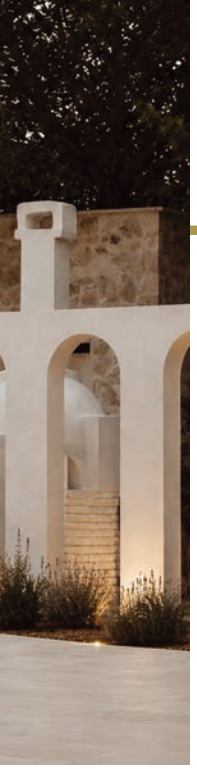
Mediterranen House - Imari projects



Mediterranen House - Imari projects - Le passage secret, suite parentale



PANAF - une trame dense et végétale pour les grandes tablées et les moments partagés







■ PANAF - Accueil et espace de commande — la canopée accompagne le parcours dès l'entrée



Nahiko Villas Resort en Indonésie



Nahiko, à Lombok, en Indonésie, est un projet dont Mariam Chaieb signe le concept ainsi que la conception architecturale et le design initiaux. Le projet est ensuite développé par Sophie et Brice Turon, en collaboration avec l'équipe de Nahiko Villas.

Nahiko est conçu comme une « île dans l'île ». Au cœur de Kuta Lombok, le projet se met en retrait pour créer un monde plus calme, presque intérieur.

Les villas se nichent au cœur d'une végétation dense, laissant architecture et paysage se superposer sans rupture.

Le resort est composé de six villas distinctes, chacune pensée comme un territoire autonome.

Entourée de verdure, avec sa propre piscine, chaque unité crée un micro-univers, où l'espace se referme doucement sur lui-même. Les accès sont volontairement indirects, conçus en chicane, afin de préserver l'intimité et installer une transition progressive entre l'extérieur et l'espace habité.

La première phase comprend trois villas réalisées : une avec un espace de vie entièrement vitré, deux avec des espaces ouverts. Des configurations différentes, mais une même sensation. Être ailleurs.

■ Nahiko Villas Resort

■ Nahiko Villas Resort













La densité végétale et la disposition des volumes donnent l'impression d'une île plus petite, contenue à l'intérieur même de Lombok, un lieu à part, plus intime, presque suspendu.

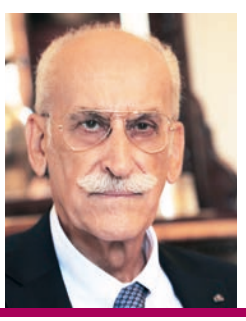
Des ouvertures zénithales ponctuent les espaces, introduisant une lumière évolutive au cœur des volumes et révélant des fragments de ciel. Des parois en claustra filtrent la lumière et favorisent la ventilation naturelle, renforçant la porosité entre intérieur et extérieur.

Le projet s'adapte au climat tropical, en privilégiant des dispositifs passifs et une relation directe avec l'air, la lumière et le paysage. Il s'appuie sur l'utilisation de matériaux locaux, bois, pierre naturelle et éléments artisanaux, participant à une architecture légère, en accord avec le site. L'architecture est pensée comme une expérience sensorielle, où le visiteur est progressivement isolé du contexte pour entrer dans un espace plus intime. L'air, la lumière et la végétation définissent l'espace. Le son en fait partie.

Le Royaume hachémite d'Irak



Au cours de la guerre, les deux puissances alliées se livrèrent à une active diplomatie secrète dont l'objectif était de chasser les troupes turques de la région, de remodeler le Proche-Orient en deux sphères d'influence et de s'assurer l'exploitation des très prometteuses ressources pétrolières. C'est ainsi que dès 1916, les traités anglo-français, connus sous le nom des deux négociateurs Mark Sykes et François-Georges Picot, furent signés par Paul Cambon, ambassadeur de France à Londres, et Edward Grey, secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères le 16 mai. Le but était de démembrer l'empire ottoman et de procéder, une fois la guerre terminée, au partage des territoires : la zone française comprendrait la Syrie-Liban, la Cilicie (aujourd'hui province turque d'Adana) et Mossoul, tandis que les Britanniques prendraient la Mésopotamie et la Syrie méridionale. Révélés en 1917 par le gouvernement bolchévique, ces traités suscitèrent la consternation dans le monde



• Par Mohamed-El Aziz Ben Achour

Le démembrement de l'Orient ottoman entrepris par les grandes puissances au lendemain de la Grande guerre est la source des malheurs qui depuis plus d'un siècle frappent le monde arabe. Vaincue, la Turquie impériale perdit, au profit de la Grande-Bretagne et de la France, ses provinces du Moyen-Orient qu'elle dominait depuis le XVIe siècle.



■ Husseïn bin Ali al Hachimi1853-1931 Cherif -de La Mecque et roi du Hedjaz (1908-1924)



arabe avec d'autant plus de stupeur que l'Angleterre, soucieuse avant tout de vaincre l'armée ottomane du Moyen-Orient avait réussi à obtenir de l'émir Husseïn al Hâchimî, chérif de La Mecque puis roi du Hedjaz de 1916 à 1924, qu'il s'engage militairement, ainsi que les tribus, aux côtés de l'armée britannique. En échange de quoi, la Grande-Bretagne promettait de soutenir, après la victoire, la création rien de moins qu'un royaume arabe unifié et indépendant.



■ Arthur Henry MacMahon (1862-1949) Haut commissaire du protectorat en Egypte

Les termes de cette collaboration antiturque furent définis en 1915 et 1916 dans une correspondance entre Husseïn et le haut-commissaire anglais en Egypte Henry Mac Mahon à un moment où l'Angleterre cherchait un appui armé contre les Ottomans, tandis que Husseïn sollicitait la création d'un royaume arabe indépendant. Ces belles promesses étaient contredites par les accords Sykes-Picot, mais Husseïn ne pouvait évidemment pas le savoir. (Antoine Hokayem et Marie-Claude Bittar, *L'Empire ottoman, les Arabes et les Grandes puissances 1914-1920,* Editions universitaires du Liban, Beyrouth, 1981). Toujours est-il que le chérif de La Mecque et ses hommes, caressant l'espoir de s'émanciper de la tutelle ottomane, se lancèrent la tête la première dans la *«grande»* révolte arabe qui allait durer de juin 1916 à octobre 1918. Les opérations militaires étaient conduites à partir du Hedjaz en apparence par Husseïn et ses lieutenants mais en réalité planifiées, organisées et dirigées de fait par Henry Mac Mahon. Il était assisté par les officiers militaires tels Percy Cox et les agents des services secrets du Bureau arabe, notamment le célèbre Thomas Edward Lawrence *«Laurence d'Arabie»*, mais plus efficacement par Gertrude Bell (1868-1926). Cette jeune femme issue d'une riche famille aristocratique d'industriels et d'hommes politiques était un personnage exceptionnel. Par ses expéditions à travers tout le Proche-Orient, y compris dans les zones les plus isolées, les contacts qu'elle réussit à établir avec les notables des villes et les cheikhs bédouins eurent vite fait de faire d'elle une incontournable experte du monde arabe et, bien entendu, une spécialiste du

■ Gertrude Bell (1868-1926)



renseignement. Collaboratrice directe de Percy Cox, nommée major et secrétaire aux affaires orientales, elle fut la première femme officier politique dans l'armée britannique. Son rôle dans le remodelage du Moyen-Orient au profit de son pays, le Royaume-Uni, a été considérable.

La guerre terminée et les promesses d'émancipation enterrées, il fallut bien trouver une compensation à la famille du chérif de La Mecque. L'Arabie, quant à elle, dominée par Abdelaziz Ibn Saoud depuis son fief du Nejd et la conquête de La Mecque et du Hedjaz en 1924-25, échappa au dépeçage. La formule adoptée

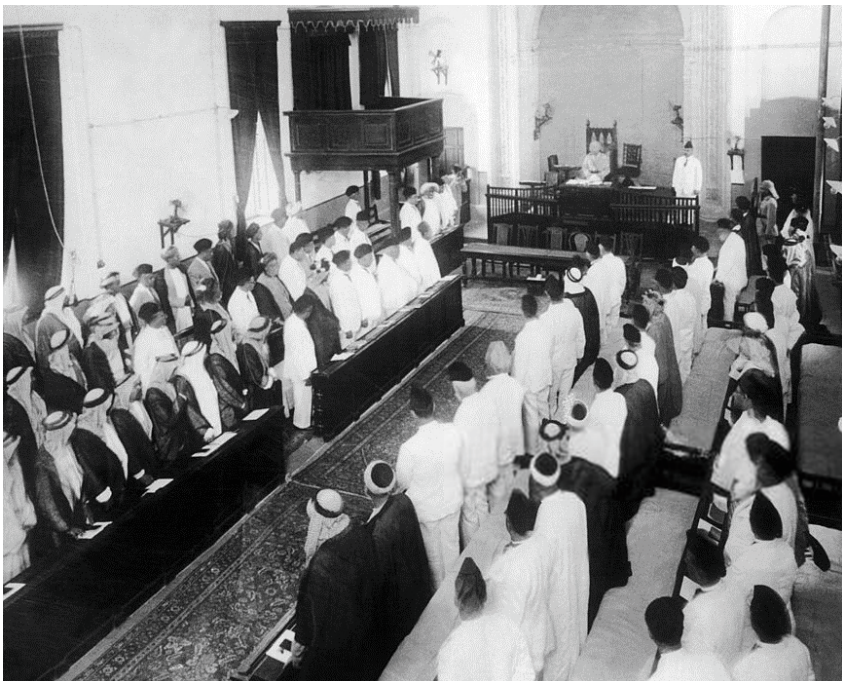


■ Percy Cox (1864-1937). Officier et administrateur du Bureau colonial du Moyen-Orient et haut commissaire en Irak

■ Fayçal 1er roi d'Irak de 1921 à 1933



■ Le parlement irakien au lendemain de l'indépendance de 1932

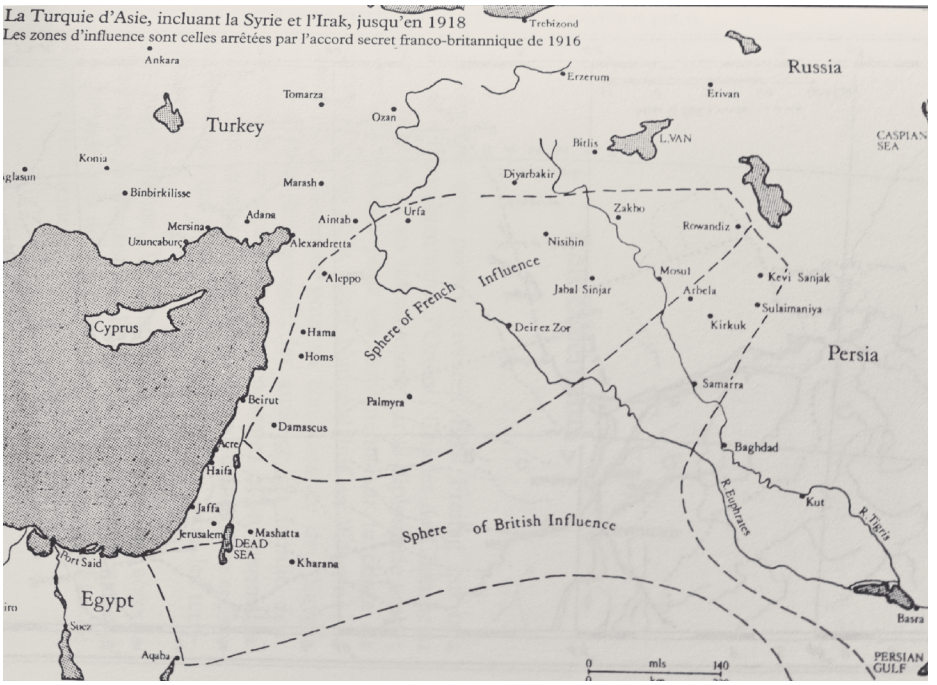


fut celle des protectorats maquillés en mandats décidés par la Société des nations en janvier 1919. La famille hachémite est placée en Transjordanie, émirat créé ex nihilo en avril 1921. Abdallah 1er, troisième fils du Chérif, est placé à sa tête sous la tutelle d'un représentant britannique. A Damas, une assemblée de notables du Châm dite Conseil général syrien (al Mu'tamar al surî al 'âm) vota la création d'un Royaume arabe de Syrie (incluant Damas, Alep, Beyrouth et Jérusalem) et le 8 mars 1920 choisit Fayçal bin Husseïn al Hâchimî pour premier roi. Malheureusement, une mésentente s'établit rapidement entre le monarque et les députés. Lors d'une séance houleuse, Fayçal crut pouvoir dire qu'il avait créé le congrès. La réplique de l'ouléma fondamentaliste Rachid Rida, alors président de cette assemblée, fut cinglante: *«C'est le Congrès qui vous a créé. Vous n'étiez qu'un général parmi les généraux sous le commandement d'Allenby [général anglais, chef du corps expéditionnaire en Palestine].»* (Nadine Picaudou, *La décennie qui ébranla le Moyen-Orient : 1914-1923*, Paris 1997). La rupture avec les milieux nationalistes était consommée.

Pendant ce temps en Europe, le 25 avril 1920, le traité de Sèvres, faisant fi de la volonté des Arabes pourtant alliés, décida un véritable démembrement de la région en plaçant la Mésopotamie et la Palestine sous mandat britannique. La France, pour sa part, était conviée à exercer son mandat sur la Syrie ainsi que sur un nouvel Etat, le Liban. La résistance nationaliste ne se fit pas attendre. Mais le déséquilibre prévisible des forces entre les deux armées française et syrienne aboutit le 24 juillet 1920 à la défaite de Khan Mayssaloun. La France destitue le roi Fayçal qui est contraint à l'exil. L'Angleterre, toujours pragmatique et mandataire en Mésopotamie, choisit de récupérer l'ex-roi de Syrie et de le placer à la tête d'un royaume qui serait celui de l'Irak. En effet, la fondation d'une monarchie allégerait considérablement le coût humain et financier d'une administration britannique directe appuyée sur une puissante mais coûteuse armée d'occupation, alors même que l'Empire faisait face à des difficultés budgétaires. Là aussi, le rôle de Gertrude Bell fut capital. Il n'est pas exagéré de dire qu'elle a été la cheville ouvrière de l'accession de Fayçal, ci-devant roi déchu de Syrie, au tout premier trône de la Mésopotamie contemporaine. Elle œuvra à l'organisation d'un « *référendum*» relatif au choix d'un monarque, dont les résultats donnèrent une large majorité de oui en faveur de Fayçal. Geneviève Chauvel, autrice d'une biographie sur «*l'Amazone du désert*» (Pygmalion, Paris, 2005), nous conte la pathétique cérémonie de l'intronisation du 23 août 1921 à Bagdad : «*Dans la cour du Sérail, un dais est dressé face aux mille cinq cents invités, officiels anglais et arabes, notabilités, ministres et députations locales. A 6 heures du matin, apparaissent en procession Sir Percy [Cox], Fayçal en uniforme kaki, les conseillers et aides de camp. Fayçal, très droit, très digne, semble agité et regarde Gertrude au premier rang des invités. Elle lui fait un petit signe. Un orateur lit la proclamation : Fayçal est élu roi avec 96% des voix. Longue vie au roi*». Le drapeau est hissé mais en l'absence d'un hymne irakien, la musique joue *God save the King*.

L'historien Ali A. Allawi souligne fort à propos que l'Irak est à cette époque une toute nouvelle entité politique, créée après

■ **Plan anglo-français de partage. (Nota: Mossoul dépendra finalement de la Grande -Bretagne)**
(In Geneviève Chauvel, L'amazone du Désert.Gertrude Bell, Pygmalion,Paris,2005)



la Première Guerre mondiale. Dans ce contexte, ajoute-t-il, il n'existe en 1921 aucun sentiment de nationalisme irakien, ni même d'identité nationale irakienne, alors que Fayçal monte sur le trône. (Faisal of Iraq, Yale University Press, 2014). C'est dire la tâche écrasante qui attend le roi.

Intelligent et subtil, Fayçal 1er était doté d'une riche expérience politique et diplomatique. Dès 1912, âgé de 29 ans, il est député du Hedjaz au parlement ottoman. Il voyage en Europe entre novembre 1918 et janvier 1920 et assiste en 1919 au Congrès de Versailles. Il acquiert une expérience militaire (1908-1912) qu'il enrichit durant la révolte arabe de 1916-1918, la campagne de Palestine et la prise de Damas. Sans compter qu'il eut à exercer - encore que de manière éphémère - la charge de roi de Syrie. Pris dans l'étau du cynisme impérialiste et de l'esprit d'anarchie qui animait les populations qu'il eut à gouverner, son règne irakien fut semé d'embûches dont le roi lui-même était conscient ; d'autant que l'indépendance était fictive puisque l'armée britannique était non seulement présente mais se déplaçait sans contrainte à travers le pays. Quant au gouvernement de ses sujets, Fayçal comprit très vite combien les pesanteurs historiques et sociologiques rendaient tout à fait chimérique l'espoir de façonner un peuple mature et une nation apte à rejoindre le concert des pays évolués. *«Avec un cœur rempli de tristesse, je vous dis qu'il n'y a pas encore de peuple irakien, mais plutôt des groupes humains imaginés, vidés de toute pensée patriotique, dominés par des traditions et des illusions religieuses, qui n'ont aucune attache entre eux, écouteurs du mal, prompts à l'anarchie et perpétuellement prêts à se soulever contre tout gouvernement quel qu'il soit.»* (cité par Adel Bakawan *L'Irak. Un siècle de faillite : de 1921 à nos jours ;* Tallandier, 2021)

Malgré ces difficultés, Fayçal réussit à mettre en œuvre une politique de tolérance religieuse et intercommunautaire. Toutefois, sa politique de promotion du nationalisme panarabe s'avéra déstabilisatrice pour le pays et finit par creuser un fossé entre les communautés arabe et kurde. En effet, la politique du roi assimilait dangereusement la wattaniyya (patriotisme) à l'arabité et, par conséquent, ne put manquer de marginaliser les Kurdes, comme l'explique Nur Masalha (Faisal's Pan-Arabism 1921-33, vol.27, Taylor and Francis, Middle East Studies, n° 4, 1991). La fragilité endémique de la société et le caractère inabouti des rapports entre le pouvoir central et les populations ne manquèrent pas de susciter de graves incidents. En août 1933, eut lieu le massacre de centaines d'Assyriens (chrétiens de rite nestorien) à Simelé, dans le Kurdistan irakien, par une armée commandée par le général d'origine kurde Bakr Sidki, alors que le roi était en Europe pour des raisons de santé. Le prétexte fallacieux du carnage était que cette antique communauté - pourtant très minoritaire - représentait une menace pour «l'unité nationale».

Dans les relations avec la puissance mandataire, Fayçal obtint des résultats non négligeables. En 1924, un parlement composé de 88 députés est créé. Il ratifie les traités anglo-irakiens liant le jeune Etat au Royaume Uni. Le 3 octobre 1932, quoique toujours solidement lié à cette puissance, l'Irak acquiert son



■ **Ghazi 1 er roi d'Irak de 1933 à 1939**

■ Nouri Al Saïd : anglophile, plusieurs fois premier ministre. Assassiné lors du coup d'Etat du 14 juillet 1958



indépendance et adhère à la Société des Nations (SDN). Le Royaume hachémite demeurait toutefois particulièrement tributaire des intérêts de l'Iraq Petroleum Company (IPC). «*Véritable Etat dans l'Etat*», cette compagnie détenait une concession sur la quasi-totalité du territoire. Bien entendu, comme c'était en quelque sorte «l'usage» à l'époque, le véritable bénéficiaire de ces fabuleuses ressources était l'IPC et guère les populations locales.

Fayçal 1er mourut à l'âge de cinquante ans en Suisse, le 8 septembre 1933. A l'issue de grandioses funérailles, il fut enterré au mausolée royal de Bagdad.

Son fils aîné, Ghazi, lui succède. Ce dernier reçut une formation moderne à la Harrow School en 1927-1929, et , de retour au pays, à l'Académie militaire de Bagdad où, en plus de sa formation strictement militaire, son père tint à ce que l'on assure son éducation dans diverses disciplines telles que la géographie, la littérature et la civilisation arabes et musulmanes. Sans doute n'avait-il ni l'expérience, ni la subtilité de son père, mais il était intelligent et cultivé. Il semble toutefois qu'il se fût désintéressé des affaires publiques, de sorte que, selon l'historien Christian Destrémeau, des régions entières du pays échappaient peu à peu au contrôle du gouvernement de Bagdad (*Le Moyen-Orient pendant la Seconde Guerre mondiale*, Perrin 2015). Pour reprendre en main la situation, Ghazi, nous apprend l'historienne Wiam Chaker Aki, décida de renforcer son armée, ce qui déplut aux Britanniques. («*Attitudes The King Ghazi Direction British Policy*» *Journal of the College of Education for Women* vol. 26, no 1, 2015). Cela d'autant plus qu'il semble que le roi laissât apparaître ses sympathies pour l'Allemagne hitlérienne. Naturellement, le renforcement de l'armée ne manqua pas de susciter l'ambition de quelque général. Le premier coup d'Etat militaire dans le monde arabe est fomenté par Bakr Sidki. Il aboutit à la déposition du gouvernement civil de Yassine El Hachimi mais le général Sidki est assassiné quelques mois plus tard, en 1937.

■ Rachid Âli Al Gaylanî (Al Kaylani)(1892-1965) Trois fois premier ministre. Germanophile. Auteur du coup d'Etat de 1941





■ Prince Abdel al Ilâh, régent d'Irak de 1939 à 1953. Assassiné en juillet 1958 (Photo Cecil Beaton)



■ La reine Elizabeth II à la gare de Victoria à Londres avec le roi Fayçal II d'Irak le 16 juillet 1956. Derrière, de dos, le prince Philip et l'oncle du souverain irakien, Abdelilah ben Ali (Paris Match)

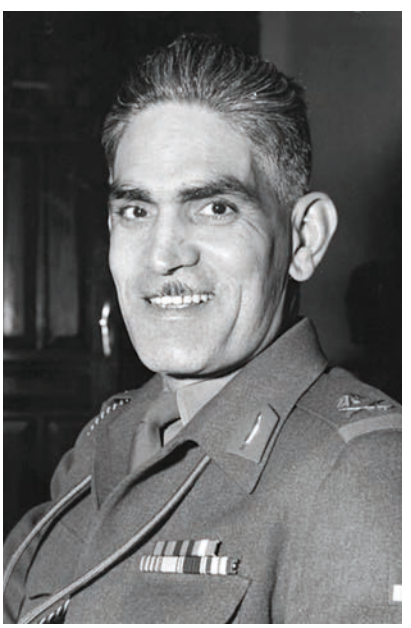
Partisan du nationalisme arabe et du panarabisme, le jeune roi éprouvait une aversion à l'égard de l'ingérence ouverte des Britanniques et leur contrôle exercé sur son pays. Solidaire de la cause, il soutenait financièrement les Palestiniens dans leur combat contre les colons juifs. Les Britanniques et leurs partisans au sein du pouvoir n'ignoraient rien de tout cela.

Ghazi 1er ne régna que durant cinq ans jusqu'à sa mort accidentelle survenue le 4 avril 1939. Les causes de sa mort au volant de sa Buick, quoique jamais élucidées, furent imputées au clan anglophile et on ne manqua pas de chuchoter que Nouri Al Saïd joua en la matière un rôle essentiel. La popularité du jeune roi était telle que des démonstrations massives d'affliction et de colère eurent lieu dans tout le pays. A Mossoul, le consul britannique Monck-Mason est tué par une foule déchaînée. A la mort de Ghazi, son fils, âgé de trois ans, est intronisé sous le nom de Fayçal II tandis que la régence est confiée à son oncle, le prince 'Abd al Ilâh, jusqu'en 1953, quand il atteint sa majorité.

Si l'Irak des premières années de la monarchie était pris dans le tourbillon encore vif du démembrement des anciennes provinces ottomanes, sous le règne de Fayçal II, la marche du monde était à l'heure de la montée des fascismes puis des bouleversements de la Seconde Guerre mondiale. Au lendemain de la capitulation allemande de mai 1945, les Etats-Unis d'Amérique et l'Union des Républiques Socialistes Soviétiques s'imposèrent comme les nouveaux maîtres du monde. La Grande-Bretagne et la France n'étaient plus ces puissances qui quelques années auparavant étaient capables de remodeler et de régenter le Moyen-Orient. La compétition était désormais entre l'Occident mené par l'Amérique et le camp progressiste (en réalité plutôt nationaliste panarabe au Moyen-Orient) adossé à la Russie. La CIA (et son allié britannique le SIS) et le KGB entraient résolument sur la scène intérieure, et la classe politique se déchirait entre deux camps.

Inquiets de la montée des options progressistes et de la sympathie de l'opinion arabe pour la Russie, les Etats-Unis, fidèles à la stratégie de l'endiguement *(containment)*, agirent afin de fédérer les gouvernements conservateurs. Le 24 février 1955 fut créé le Pacte de Bagdad regroupant l'Irak, la Grande-Bretagne, la Turquie, l'Iran et le Pakistan. Les Etats-Unis rejoignant le comité militaire de l'alliance (appelée dorénavant *Central Treaty Organisation*) en 1958. Cette alliance antisoviétique qui rappelait l'Otan et l'Otase (Organisation du traité de l'Asie du Sud-Est), provoqua la colère de la rue arabe. Le Pacte n'eut pas les effets politiques escomptés et fut dissous en 1979, l'Irak ayant basculé entretemps dans le camp nationaliste et progressiste.

Au plan de la politique intérieure, le gouvernement royal finit, en 1954, par interdire tous les partis et instaurer la loi martiale. Les pro-occidentaux au pouvoir entreprennent la chasse aux communistes. Le secrétaire général du parti communiste irakien (fondé en 1934) Youssouf Salman est condamné à la peine capitale par pendaison et les militants sont frappés de déchéance nationale.



Général Abd Al Karim Qacem(1914-1963). Instigateur du coup d'Etat du 14 juillet 1958 qui mit fin à la monarchie

Fatalement, l'instabilité chronique, l'ingérence étrangère, le rôle grandissant de l'armée dans le jeu politique et le contexte de la Guerre froide donnèrent lieu à des coups d'Etat. A partir du conflit mondial, une partie importante de la classe politique et militaire et de l'opinion est germanophile. En avril-mai 1941 survient le coup d'Etat pro-allemand du nationaliste Rachêd Âli Al Gaylânî (ou Al Kaylânî) et le *«Carré d'or»* (groupe de 4 officiers factieux). Ils renversent le régent Abd Al Ilâh b. Ali Al Hachimi, mais la Grande-Bretagne, craignant un basculement vers l'Axe, intervient militairement, écrase les forces irakiennes et rétablit la régence. Jamil al Midfa'î est nommé Premier ministre auquel succédera le vétéran de la politique Nouri al Saïd.

Le 14 juillet 1958, un coup d'Etat militaire prosoviétique dirigé par le général Abdelkarim Qacem est fomenté: le roi Fayçal II, âgé d'à peine 23 ans, et sa famille sont assassinés. Nouri el Saïd est tué et son cadavre profané avec une sauvagerie inouïe. La monarchie hachémite (1921-1958) avait vécu et la «république» proclamée. Le gouvernement issu de la révolution comptait des ministres communistes dont une femme, Nazîha al Dulaymî. Le pays semblait s'engager dans la voie d'un modernisme laïcisant. Toutefois, l'instabilité du nouveau régime est telle qu'Abdelkarim Qacem, haï par les partisans du dictateur égyptien Jamal Abd el Nasser et les «socialistes» panarabistes et anticommunistes du Baath, est renversé le 8 février 1963 et assassiné selon un scénario qui allait devenir fréquent dans cet Irak contemporain fondé sous de mauvais auspices et qui, dès lors, n'allait plus cesser d'être martyrisé.

Md.A.B.A.


mahindra
XUV 3XO
XUV 3XO
Tout ce que vous voulez et plus encore...
www.mahindra-tunisie.com
AUTOMOBILES ZOUARI
CONCESSIONNAIRE / SAV VÉHICULES DE TOURISME
Appelez-nous au
70 130 130
Nous suivre
MAHINDRA TUNISIE



Et l'on se remet en mouvement...

Avec la douceur retrouvée des températures, octobre invite à renouer avec le mouvement. Après la chaleur et le rythme plus détendu de l'été, le corps retrouve naturellement le goût de l'effort. Marche active, randonnée, vélo ou course à pied deviennent autant de façons de reprendre une activité physique sans brutalité, en profitant pleinement de la lumière et des paysages d'automne.

La randonnée s'impose particulièrement comme le sport de cette saison. Elle associe l'exercice à la découverte, le plaisir de l'effort à celui de la nature. En Tunisie, les reliefs du Nord-Ouest, les sentiers du Cap Bon ou les paysages du Sahel offrent des terrains variés pour marcher, respirer et redécouvrir un territoire qui change de visage avec l'arrivée de l'automne.

Plus qu'une simple reprise sportive, octobre peut ainsi devenir un moment de rééquilibrage. Bouger davantage, respirer au grand air, retrouver son endurance et prendre soin de son corps : autant de gestes simples qui préparent sereinement les mois à venir. L'automne n'est pas une saison pour ralentir, mais une invitation à retrouver son rythme.



Rachid Sabbagh

Le haut magistrat et le ministre de la Défense

Lorsqu'en mars 2013 il fallait assurer la relève du ministre de la Défense Abdelkrim Zbidi dans le nouveau gouvernement d'Ali Laarayedh, le choix de son successeur en cette pleine «transition» n'était pas facile. La Troïka au pouvoir avait négocié avec d'autres forces politiques l'attribution de ce poste sensible, sans résultat. Quand le nom de Rachid Sabbagh, haut magistrat et alors président du Conseil islamique supérieur depuis 2011 a été soufflé, il rencontrera l'assentiment de toutes les parties. Il ne restait plus qu'à le convaincre d'accepter cette mission. Rachid Sabbagh a fini par donner son accord, s'agissant d'un mandat de courte durée.

L'homme est érudit, affable, soucieux du détail juridique, réputé pour son intégrité. A la tête du ministère de la Défense, il



■ Avec le sénateur Ted Kennedy



se distinguera par sa discrétion, sa sérénité et son sens de l'Etat. En pleine guerre contre le terrorisme, il fera preuve de perspicacité. Au milieu du tumulte politique, il se maintiendra dans son indépendance à l'égard de tout parti politique. Rachid vient de décéder à l'âge de 96 ans.

Né à Tunis le 18 février 1930, il réussira les diplômes successifs de la Zitouna, ainsi qu'une licence en théologie, avant d'obtenir un diplôme en droit (1951), qu'il enrichira par la suite par un DES et un doctorat de troisième cycle. Dès juin 1953, il est recruté en qualité de juge et commencera alors une brillante carrière.

Féru de langue anglaise, Rachid Sabbagh s'appliquera à apprendre cette langue durant trois ans et sera choisi pour partir aux Etat-Unis d'Amérique passer une année au Congrès, s'imprégnant du fonctionnement du Sénat et de la Chambre des représentants (1964-1965). Ce séjour sera marqué par des rencontres avec de nombreux élus, dont le sénateur Ted Kennedy, des visites à la Haute cour ainsi qu'aux département de police du Maryland.

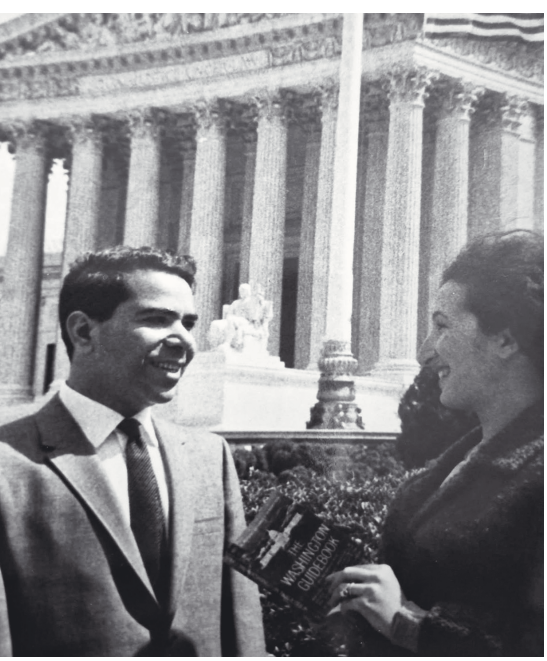
De retour à Tunis, Rachid Sabbagh prendra de nouvelles fonctions de magistrat. Il sera nommé en 1972 chef de cabinet du ministre de la Justice et procureur général (1974-1975), avant de rejoindre la Cour de cassation (1975-1984).

Rachid Sabbagh sera ensuite nommé à une fonction significative, à savoir président de la commission de la Ligue arabe pour l'harmonisation des législations nationales, et assurera cette présidence pendant sept ans, jusqu'en 1984, parallèlement à ses fonctions en Tunisie.

En 1984, il sera nommé premier président de la Cour, jusqu'en 1989. Puis, en 1991, il sera désigné premier président du Tribunal administratif, jusqu'en 1992.

Ceux qui ont connu Rachid Sabbagh témoignent de ses multiples qualités d'éminent juriste et d'homme très aimable. Sa compétence et sa droiture sont unanimement reconnues, tout comme sa courtoisie.

Allah Yerhamou.



■ Avec son épouse devant la Cour suprême



■ Avec le président François Hollande



Moncef Achour

Un pionnier des ponts et chaussées

Une des figures majeures de la construction et de la modernisation du réseau routier et autoroutier tunisien après l'indépendance vient de nous quitter, en l'occurrence Moncef Achour. Ancien directeur général des Ponts et chaussées pendant 20 ans (1988-2009), cet ingénieur centralien avait rejoint très tôt le ministère. En 1975, il était déjà ingénieur principal au ministère de l'Equipement et de l'Habitat. Il accédera ensuite au grade d'ingénieur général et aux fonctions de directeur général. Moncef Achour s'inscrit dans la lignée de Mokhtar Laatiri, M'hamed Ali Souissi, Mhamed Soula et Slaheddine Belaïd. Le rôle qu'il a joué dans l'élaboration et la mise en œuvre du programme routier et autoroutier est de premier plan.

L'empreinte de Moncef Achour demeure présente et profonde. Allah Yerhamou

Mohamed Salah Arfaoui

Un bâtisseur de grands projets

Le stade olympique de Radès, l'un des plus grands d'Afrique avec 60.000 places, construit en 2001 à l'occasion des Jeux méditerranéens, c'est lui ! Tout comme l'ensemble du complexe sportif et le village résidentiel. Mohamed Salah Arfaoui, qui a fait aboutir ce projet porté en défi dans des délais records, est décédé à l'âge de 71 ans. Né le 11 janvier 1956 à Ksar Mezouar dans le gouvernorat de Bizerte, il est ingénieur en génie civil diplômé de l'Enit (1981), lauréat de sa promotion. Il effectuera toute sa carrière au sein du ministère de l'Equipement et de l'Habitat. Il en sera le ministre, en 2015, dans le gouvernement Habib Essid, puis son successeur jusqu'en 2018.



Les projets qui lui sont confiés sont importants : le port de pêche de Bizerte, le port commercial de Zarzis et la place de La Kasbah, avant qu'il ne soit nommé en 1989 directeur régional de l'Équipement à Bizerte. Dès 1994, il est nommé à la tête du projet de la Cité olympique de Radès. A la clôture des travaux, Mohamed Salah Arfaoui sera nommé en octobre 2001 directeur général des services aériens et maritimes, puis en 2004 directeur général des bâtiments civils.

Une nouvelle mission l'attendait en 2008 : P.D.G. de l'Agence de réhabilitation et de rénovation urbaine (Arru), avec pour objectif la prise en charge de 1 000 quartiers populaires. En six ans et demi, il relèvera une fois de plus de grands défis. Puis, il rejoindra le gouvernement. Sans relâche, il s'acquittera de sa tâche avec compétence.

Mohamed Salah Arfaoui avait complété son parcours à l'Enit par deux spécialisations : la première au Japon, en 1988, et la seconde en Corée en 2009. Il passera également une année (2001-2002) à l'Institut de défense nationale (IDN) dont il obtiendra le diplôme. Une excellente formation de base, des sessions au Japon et en Corée et une immersion au sein de l'IDN qui lui seront précieuses.

Avec la disparition de Mohamed Salah Arfaoui, la Tunisie perd l'un de ses illustres ingénieurs, un grand bâtisseur qui a su poursuivre l'œuvre de ses prédécesseurs au sein d'un ministère clé, former des équipes, galvaniser les énergies et perpétuer les traditions d'une véritable école tunisienne de grands projets.

Allah Yerhamou !


محمد القرفي



Mohamed Garfi

Il a élevé la musique tunisienne à de hauts niveaux

Sa passion pour la musique était immense. Mohamed Garfi, décédé le 13 septembre dernier à l'âge de 78 ans, l'a accomplie en musicologue, chef d'orchestre et compositeur. Un doctorat obtenu à la Sorbonne couronnera un parcours académique entamé au Conservatoire de Tunis, mais surtout un long séjour à Paris qui lui permettra d'explorer les multiples dimensions de la musique et de l'orchestration. Chef d'orchestre à plusieurs reprises, dont celui qu'il montera lui-même, ce sera pour lui l'occasion d'exprimer un talent captivant par sa finesse et sa créativité. Compositeur, il donnera libre cours à une âme voguant au gré de l'humeur, et signera des œuvres singulières : des poèmes de Chabbi, Mahmoud Darwiche, Ahmed Foued Najm, Mansour Rahabani et autres illustres poètes, des génériques de feuilletons télévisés et des musiques de film…

Mohamed Garfi, c'était surtout de la très haute voltige. Zakharef Arabiya comblera un public amateur d'une musique tunisienne authentique qui épouse une modernité saisissante. Il fera élever la musique tunisienne à des niveaux supérieurs qui lui ouvrent de nouvelles perspectives internationales. Ses concerts comme celui en ouverture du Festival international de Carthage, en 2025, marqueront l'apogée de son art.

Bravant tant d'obstacles, il avait su faire preuve de détermination, poursuivant son œuvre, encourageant les jeunes musiciens, et veillant à une « autre » musique tunisienne de grande valeur. Il restera comme l'un des grands musiciens tunisiens innovateurs.

Parmi les nombreux hommages qui lui sont rendus, celui de Marcel Khalife est poignant.



eni i-Sint

La performance italienne

THERMIQUE & HYBRIDE





مارسيل خليفة
في رثاء
محمد القرفي

رنّ اسمه في أذ ن، أول مرّة، في باكر زيارت لتونس.

علق من حينها اسمه في رأسي. وقد حرض الصغير فيّ على تفتيق آنِه على غدٍ أبكر.

التقيت به قائداً لفرقة مدينة تونس للموسيقى، في مجموعة من العروض التي تبنّت القضايا العادلة. عدت من تلك اللقاءات أجهر بما كنت أخفي من رغائب في اجتراح إمكا ن من مستحيلات، ففتحت شهيتي على تجريب البحث فيما أستطيع وما لا أستطيع من بُغيات الكثيرة. وكنت كلّما مسّني وهن في العزيمة، استعيد تحريض القرفي وأمضي، ثابت الجنان، إلى هدفي، لا التفت وراء ولا أهرول، وفي المسير أنجع مقصدي ولا أجوّل.

كان محمد القرفي آنذاك منجحراً في مكتبه، يقرأ الشعر، يستهويه المقام في حنين وشغف، ينقر الإيقاع في القلب، يكتب موسيقا تجوب الخاطر وتحط أحمالها على ضفاف الشَّغاف. أيقن أن المُضي في المحاولة يدرّب المدارك، مع الزمن، على حسن القطاف. يرحل على صهوة الموسيقا إلى بعيد المكان.

لذلك اللقاء الأول بصمة لا يعلو غبار الزمان منمنمات لوحتها، ولا يمحو توالي آثار وشمتها على أديم الزمان. هي لحظة تمضي وتسلّم أسرارها لما يليها، مثل حجر يُلقى في بركة ماء، فانزاح له الدوائر.

وتوالت اللقاءات كلما زرت تونس، وكان مزاج القرفي المكدّر يحرس الحق من عاصفة الشك والبهتان، وَوَهَبَ له عزيز أيامه والماضي كقربان.

اذكر، يا صديقي، في عينيك نظرتان تستعرضان مزاجك. عيناك لا تكذبان حين تتكلمان. تقولان، بلسان الفصاحة واللمعان، ما تضمران. جربت أن أعثر على الباطنيّ فيك، للإمساك بسّرك، وكلّما عاودت المحاولة، كانت جرعة الواقعيّة في المقلتين توضّح القطبة المخفية.

مسيرة القرفي امتدت لعقود، أسهم خلالها في إثراء الموسيقا التونسيّة والعربيّة في أعمال موسيقية وغنائية، وفي مؤلفات من بينها: الأشكال الآلاتيّة في الموسيقى الكلاسيكية بتونس، وصفحات من الموسيقا العالميّة والمسرح الغنا ئ العرب، إلى جانب ترجمة حول الموسيقى العربية لأنطونان لافاج.

في مشاركتي الأخيرة بمهرجان الحمّامات د نلتقي، مثل حب بهي، لا وداع يُعجزه عن العَوْد إلى أولّه كلما هزمت الذاكرة النسيان، وانتصر الاشتياق على الفراق.

وحده مضى يبحث عن معنى لا يبين إلّا لمن يؤوبون من البعيد متعبين. تستحم ذكراه من اول انبثاقها من وقبتها، حتى آخر صفحة منقوشة في سيرتها، تقرأ طالع غد مصلوب على خشبة الانتظار.

يا محمد، وانت تمضي، وماذا تودّع، حين تودّع، تونس، مدينتك، ورصيداً من أحلام نشرتها اعمالك؟

من سيأت ليحرث في الساحة فكرة، ويحصد ما أينع من ثمار ما رويت بعرق الجبين؟

رحلت، وبقيت اعمالك وما ملكت يمينك من الكلام الحر.

لعلّ الرحيل شيء جديد يولد.

لعلّه ما لا يوصف من أمر سماوي يصطفيك.

لعلّه لغز يقاسمه سؤال اليقين الضائع في شوارع المدينة.

سافرت، واودعت الذي خلفه للصمت والحنين، ولذكرى أشهد عليها قلباً تقرّح، وأسلمت العينين لجيل سيسمع ويقرأ ما تركته.

"يا محمد قد تزوجت البلاد " كم أحببت هذه الاغنية وكم نحبّك



Le temps selon Einstein... et Oum Kalthoum

• **Par Aymen Bouali**

Beaucoup sont fascinés par Einstein. Par son génie, évidemment. Mais ce qui me frappe aussi chez lui, c'est qu'il s'est attaqué à quelque chose que nous croyons tous connaître : le temps.

Avant Einstein, nous avions tendance à imaginer le temps comme une évidence. Une même horloge pour tout le monde, partout. Puis la relativité est venue compliquer sérieusement cette idée.

Il existe une petite histoire, souvent associée à Einstein, que j'ai toujours trouvée amusante. Une minute passée la main sur un poêle peut sembler interminable. Une heure passée en bonne compagnie, au contraire, peut filer sans qu'on s'en rende compte. On aurait envie d'y voir une définition de la relativité. Ce n'en est évidemment pas une.

Le temps de la physique et le temps que nous ressentons ne sont pas la même chose.

Mais l'image est belle. Et elle m'a fait penser à quelque chose : avant même de connaître Einstein, j'avais peut-être déjà reçu une première leçon sur le temps. Elle m'avait été donnée par Oum Kalthoum.

Dans Ansak - أنساك - elle chante ces mots que des générations entières connaissent :

«سنين ومرت زي الثواني في حبك انت». (Des années entières sont passées comme des secondes dans ton amour.)

Einstein d'un côté, Oum Kalthoum de l'autre. L'un parle en physicien, l'autre en artiste. Ils ne parlent pas, bien sûr, de la même chose. Mais chacun à sa manière nous fait voir le temps autrement.

Sur une horloge, bien sûr, une heure vaut toujours soixante minutes. Dans la vie, c'est une autre histoire. Certaines heures semblent ne jamais vouloir finir. On regarde sa montre, puis on la regarde encore. D'autres passent si vite qu'on s'étonne presque qu'elles soient déjà derrière nous.

Notre montre mesure le temps. Elle ne mesure pas la manière dont nous le vivons.

Quand Oum Kalthoum chante que des années sont passées comme des secondes, elle ne dit pas nécessairement que ces années ont été perdues. Peut-être même est-ce exactement le contraire. Elles sont passées vite parce qu'elles étaient pleines. Pleines de moments, de rencontres, d'émotions, de souvenirs. L'horloge compte les années. Mais notre mémoire, elle, ne les mesure pas tout à fait de la même façon.

Nous avons tous connu ces deux temps : les minutes qui refusent de passer et les années dont on se demande un jour où elles sont allées.

C'est peut-être là que se rencontrent, très librement, Einstein et Oum Kalthoum. Pas dans les équations, bien sûr. Mais dans cette idée que le temps n'est pas toujours l'expérience simple que nous donne une horloge.

La physique nous apprend que le temps n'est pas aussi absolu que nous l'imaginions. La musique, elle, nous rappelle depuis longtemps qu'il existe un autre temps : celui que nous ressentons.

Les horloges savent compter les heures. Elles ne savent rien de ce que nous avons mis dedans.

Et lorsque nous regardons derrière nous, il arrive que plusieurs années tiennent soudain dans quelques souvenirs. On se demande alors, presque avec étonnement, où tout ce temps est passé.

Comme le chantait Oum Kalthoum : «سنين ومرت زي الثواني».

A.B.
Universitaire

البنك التونسي

BANQUE DE TUNISIE

PACK BT- ETUDIANTS

100 % GRATUIT

ÉTUDIANTS... UN NOUVEAU MONDE S'OUVRE À VOUS !



Bénéficiez gratuitement de :

- ✔ **Un compte DE DÉPÔT**
- ✔ **Un accès BTNET**
- ✔ **Un accès BTMOBILE**
- ✔ **Une CARTE BANCAIRE**

CENTRE DE RELATION CLIENT 81 10 12 12

www.bt.com.tn


HUBLOT
NOVAK DJOKOVIC
BEN JANNET & CO
1986
BOULEVARD PRINCIPAL, LES BERGES DU LAC 1
TÉL +216 36 360 555
RUE LAC VICTORIA, LES BERGES DU LAC 1
TÉL +216 36 360 999
MALL OF SFAX - SFAX - TÉL +216 36 249 092